# Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-desetudes-et-des-examens.html ;

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, …) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Notant qu'un travail universitaire est le fait d'une production personnelle, réflexive et critique, je déclare en outre avoir fait l'usage suivant des outils d'intelligence artificielle de type agent conversationnel et/ou de production graphique :

| | Oui | Non |
|---|---|---|
| Je n'ai pas utilisé l'IA | | Non |
| J'ai utilisé l'IA pour produire/retravailler des images, auquel cas une mention explicite est indiquée en légende desdites images ; | | Non |
| J'ai utilisé l'IA pour retravailler/traduire mon texte, auquel cas une mention explicite est indiquée en préambule ; | oui | |
| J'ai utilisé l'IA pour récolter/compiler des données, auquel cas une mention explicite des requêtes formulées et des réponses reçues de l'IA est indiquée dans la section présentant la méthode de recherche ; | | Non |
| J'ai utilisé l'IA pour synthétiser/analyser de l'information, auquel cas la réponse produite par l'IA est utilisée comme source secondaire faisant l'objet d'une analyse critique personnelle explicite, impliquant que je reconnais comme miens les éléments présentés dans le travail et prends toute responsabilité à leur égard. | | Non |

Fait à Uclouvain, Saint-Gilles
Le 3 juin 2024
Signature de l'étudiant·e

TFE 2023 [LBARC2200] – LOCI Bruxelles

Titre **LE GENRE DANS L'ESPACE PUBLIC :**
LE CAS DU BOULEVARD LEMONNIER

Travail de fin d'étude de *Marine DEVRESSE*

Experte *Emilie Bechet*

Co-promoteur *Chiara CAVALIERI*
*Basil DESCHEEMAEKER*
*Jean-Philippe DE VISSCHER*

Date de présentation 20 juin 2024

Résumé

Il s'agit d'une analyse de l'espace public selon la question du genre. Le cas étudié est le boulevard Maurice Lemonnier ainsi que son quartier. Les inégalités de genre existent malheureusement partout et la ville n'en fait pas exception. Tout au long de ce TFE, la place de la femme dans l'espace public sera questionnée. Comment faire en sorte d'arriver à une occupation égalitaire de la ville ? La représentation, la légitimité ainsi que la sécurité de la femme dans l'espace public sont 3 clés d'analyse qui vont permettre de passer de l'étude à la réalisation du projet. Le projet se porte sur 2 lieux différents : le boulevard Lemonnier et la place Anneessens, ce qui m'a permis d'analyser la question du genre sur 2 typologies de l'espace public.

Mots-clefs

Femme ; Genre ; Lemonnier ; Espace Public ; Représentation ; Légitimité ; Insécurité

Université Catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
(Site de Bruxelles)

Préambule

Utilisation d’une intelligence artificielle pour la correction d’orthographe ainsi que l’écriture inclusive

# LE GENRE DANS L'ESPACE PUBLIC

## Le cas du boulevard Maurice Lemonnier

Marine Devresse

Université catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Site de Bruxelles)

# LE GENRE DANS L'ESPACE PUBLIC

## Le cas du boulevard Maurice Lemonnier

Travail de fin d'études de
Marine Devresse

Co-promoteurs.trices
Chiara Cavalieri
Basil Descheemaeker
Jean-Philippe De Visscher
Expert.e
Bechet Emilie

Université catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Site de Bruxelles)

## Remerciements

Je remercie en premier lieu mon experte, Émilie Bechet, pour son expertise sur la question de l'espace public, sa disponibilité ainsi que ses conseils avisés qui m'ont permis de réaliser au mieux ce travail de fin d'études.
Je remercie ensuite les enseignants de l'atelier territoire pour leurs encouragements et leurs remarques judicieuses.
Et enfin, je remercie ma famille et mes amis qui m'ont soutenu et aidé à leur échelle. Vos motivations et conseils m'ont permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions.

# TABLE DES MATIÈRES


1 INTRODUCTION
- 1.1 Espace vécu- Ressenti personnel
- 1.2 Espace perçu- Observations

2 GENRE ET VILLE
- 2.1 Qu'est-ce que la notion de genre?
- 2.2 La place de la femme dans l'espace public
- 2.3 Représentation de la femme dans l'espace public
- 2.4 Légitimité de l'occupation de l'espace public
- 2.5 L'insécurité ou le sentiment d'insécurité dans l'espace public
- 2.6 Temporalité
- 2.7 La place Fontainas: une frontière physique et culturelle

3 BOULEVARD MAURICE LEMONNIER
- 3.1 Good Move
- 3.2 Complémentarité Lemonnier-Stalingrad
- 3.3 Artère commerciale
- 3.4 Mixité commerciale

4 MÉTHODOLOGIE DU PROJET
- 4.1 Phasage
- 4.2 Cadrage
- 4.3 Temporalité
- 4.4 Projet boulevard Lemonnier
- 4.5 Projet place Anneesens
- 4.6 Master Plan

5 CONCLUSION
- 5.1 Evolution du projet à l'échelle de la ville
- 5.2 Limites

6 LEXIQUE

7 BIBLIOGRAPHIE

# INTRODUCTION



Source: Illustration modifiée provenant de «Washing/Tracks/Maintenance: Outside», Mierle Laderman Ukeles

## 1.1 Espace Vécu-Ressenti personnel

Lundi 20 février, boulevard Maurice Lemonnier, je me rends chez une amie qui a récemment emménagé sur le boulevard, en face de la place Anneessens. C'est une fin d'après-midi d'hiver, le soleil est en train de se coucher, mais la ville reste relativement animée. Je me trompe d'arrêt de prémétro et me retrouve à la sortie Lemonnier, un endroit que l'on m'a souvent conseillé d'éviter en raison de sa fréquentation parfois peu bienveillante. Je me hâte de rejoindre la surface sans m'attarder.

À la sortie du métro, je suis immédiatement plongée dans un tourbillon d'agitation : les bruits de klaxons, les gens qui s'interpellent à travers la rue, le vacarme des travaux, et le flux incessant des passants qui entrent et sortent du métro. Ma première impression est celle d'un environnement bruyant et chaotique, où je me sens quelque peu bousculée.

Je consulte Google Maps pour prendre l'itinéraire le plus rapide, 7 minutes à pied sur le boulevard, 5 minutes si je marche vite. Je mets mes écouteurs à un volume modéré, me permettant de rester attentive à mon environnement tout en filtrant une partie du bruit ambiant. Sur mon chemin, je remarque de nombreuses terrasses, qui semblent être des lieux de rencontre pour boire un café ou un thé. Cependant, je me sens parfois mal à l'aise de passer par là, car certaines terrasses occupent presque tout le trottoir. Les tables sont disposées de part et d'autre du passage, et les grands stores de certains cafés couvrent également l'espace de déambulation, créant un sentiment de confinement. Ce sentiment de malaise est accentué par l'impression de déranger, surtout que la plupart des tables sont occupées par des hommes, certains rigolant et discutant entre eux, tandis que d'autres, assis dos au café, restent silencieux en attendant que je passe. Je continue ma route sans demander mon reste.

En avançant, je traverse un tronçon plus calme et plus étendu du boulevard. Les terrasses se font rares, et je me retrouve souvent "coincée" entre des façades aveugles et des pots de fleurs imposants et sans réelle plusvalue esthétique. Il commence à faire sombre, et bien que les arbres soient nus, ils empêchent la lumière d'éclairer convenablement le trottoir. Certains commerces encore ouverts permettent malgré tout d'éclairer par moment le passage. Sur mon chemin, j'aperçois quelques bancs, mais étant situés dans des endroits obscurs, ils ne me semblent pas accueillants. De plus, ce jour-là, je n'y vois personne assis. Ma seconde impression est le sentiment de passer dans un couloir sombre sans aucune envie de m'y éterniser.

Je m'approche de ma destination finale. Plus j'arrive près de la place Anneessens, plus je retrouve de l'animation. Quelques snacks avec terrasses sont situés à proximité de la place, ainsi que des sorties du prémétro qui créent du passage. Dans la continuité du boulevard avec ses façades relativement hautes et ses pots de fleurs, le trottoir paraît étroit et sombre alors que la place Anneessens apparaît comme un espace ouvert et aéré.

Mon amie m'avait conseillée de l'appeler 2 minutes avant que j'arrive pour que je n'attende pas trop longtemps devant l'entrée, ce que je fis. Je traverse le boulevard en évitant les cyclistes et les voitures, ce qui n'est guère aisé compte tenu du peu de visibilité due aux voitures en double file et aux feux qui ne fonctionnent pas. Je me retrouve de l'autre côté de la place Anneessens, d'où j'ai une vue d'ensemble sur celle-ci. À première vue, elle me semble bien, parfaitement symétrique avec en arrière-plan un bâtiment du XIXe siècle, des arbres en pleine terre et de nombreux bancs. Seulement, je n'y vois que des hommes. Plusieurs bancs sont occupés, et le socle de la statue au centre de la place ressemble à un lieu de rassemblement pour les jeunes, mais encore une fois, que des garçons. Mon amie arrive et nous montons directement. Je lui raconte mon erreur d'arrêt et lui explique mon itinéraire. À cela, elle me dit qu'elle emprunte tout le temps le prémétro jusqu'à l'arrêt Anneessens, se situant en bas de chez elle, et qu'elle rentre directement dans son appartement. Elle me confie également qu'elle compte s'acheter un vélo pour ses plus petits déplacements, pour pouvoir profiter de la ville sans dépendre des transports. Je lui explique que je trouve cela dommage de ne pas se sentir assez à l'aise dans son quartier pour s'y promener.
La première question qui me vient à l'esprit est alors:

**"Comment rendre ce boulevard accueillant pour tous.tes et plus précisément pour les femmes?"**

En plus de mon ressenti personnel, il existe des témoignages d'autres femmes confirmant ce sentiment de malaise en traversant le boulevard Lemonnier.

« *C'est pas très vivant comme quartier, il ne s'y passe rien. Il y a ces snacks, des trucs "cheap" et bon marché [...] et des mecs qui s'emmerdent toute la journée et qui n'ont rien d'autre à faire que d'être assis là à regarder les gens, à faire des commentaires et à s'engueuler* » (Amandine, 2018)[1]

« *Pratiquement tous les jours, on me fait une remarque ou on me siffle. On m'a déjà craché dessus parce que j'ai eu le malheur de traverser le quartier avec des talons hauts.*» (Émilie, 2018)[2]

« *Lorsque je rentre la nuit après une soirée, soit j'essaye de dormir chez une copine dans le coin, soit je prends le taxi pour qu'il m'amène devant chez moi, mais il est hors de question que je traverse le quartier seule la nuit*. » (Laura, 2018)[3]

« *Une fois, il y avait un groupe de garçons près de la place (Anneessens) et je devais aller chercher à manger (...), je me suis dit "tiens j'irais bien là" et puis j'ai changé d'avis je me suis dit que passer à travers ce groupe était un risque qu'il valait mieux ne pas prendre du coup j'ai changé d'endroit pour aller manger* » (Sara, 2023)[4]

« *Le soir quand je reviens la nuit, c'est un peu plus effrayant (en comparaison avec la journée), je sais pas si c'est par rapport au quartier ou si c'est parce qu'il fait noir et que c'est mal éclairé.* » (Sara, 2023)[5]

« *Il y a plus d'hommes que de femmes, il y a des petits magasins dans lesquels je ne rentre pas forcément, des petits magasins de quartier. Trop d'hommes à l'intérieur qui ne sont pas spécialement les personnes travaillant dans le magasin.*» (Sara, 2023)[6]

« *Le jour il y a des femmes... la nuit il n'y a pas de femmes, ce sont que des hommes partout*» (Sara, 2023)[7]

\\

Afin de prouver ces différents ressentis, des observations ont été réalisées dans quatre zones différentes à proximité du boulevard Lemonnier. la carte suivante permet de situer le boulevard dans le pentagone ainsi que les différents zooms.

---

1 Extraits d'interviews réalisées dans le cadre d'une analyse de la place Fontainas et du boulevard Lemonnier. Donnen, A. «La place Fontainas comme espace frontière. La production de la ville au regard de la sexualité, du genre, de l'ethnicité et de la classe sociale»

2 Ibidem.

3 Ibidem.

4. Extrait interview personnel

5. Ibidem.

6. Ibidem.

7. Ibidem.

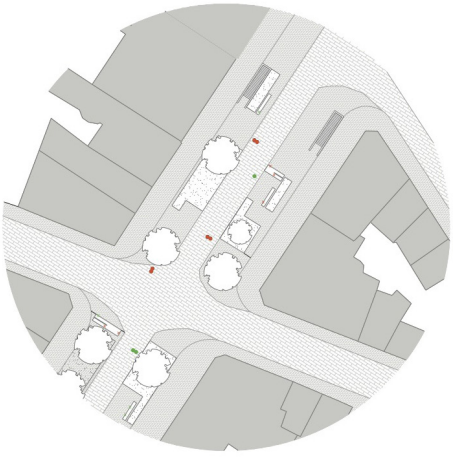



Plan de situation du boulevard Maurice Lemonnier et
des zooms d'observation

## 1.2 Espace perçu - Observations

Observations réalisées dans quatre espaces de la ville aménagés différemment. Ces observations ont toutes été réalisées le jeudi 22 février, entre 16h00 et 18h00. Le processus s'est déroulé en deux étapes:

1. Observation classique des occupations des aménagements et mobiliers urbains.
2. Comptage pendant cinq minutes du nombre d'homme et femme cis[1] qui traversaient ces espaces.





A. Piétonnier





B. Parc Simone de Beauvoir



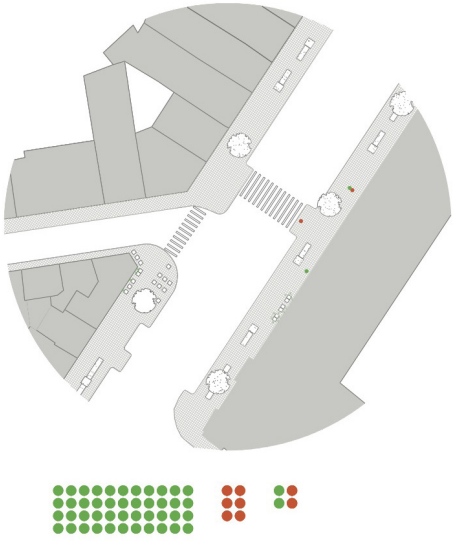
Égalité de passage



Parc aux mamans

1 Lors de ces observations, cela n'était pas possible de différencier les genres des individus, c'est pourquoi la différenciation s'est uniquement faite entre homme et femme cis. La notion de genre sera cependant abordée dans le chapitre suivant.

Femme cis statique
Femme cis en mouvement
Homme cis statique
Homme cis en mouvement



C. Boulevard Maurice Lemonnier



D. Croisement Rue du marché au Charbon et Rue du Lombard



No women's Land



Égalité d'occupation




Source: Collage personnel modifié provenant de «Collage de la carte d'Espagne», PilsFerrer

# GENRE ET VILLE

Pour comprendre l'analyse genrée du territoire, il est nécessaire d'avoir quelques clés de lecture afin de percevoir l'espace public du point de vue des femmes. Quelles sont les composantes de la ville qui amènent une occupation égalitaire de l'espace? Tout d'abord, commençons par définir la notion de genre et ses particularités.

## 2.1 Qu'est-ce que la notion de genre?

Avant de rentrer plus en profondeur dans le sujet, il est important de préciser qu'il existe une multitude d'identités de genre. Dans ce mémoire la question d'inégalité entre homme et femme sera abordée. Il faut cependant d'emblée souligner que n'est pas femme uniquement la personne qui à la naissance a été scientifiquement déclarée de sexe féminin. Certaines personnes dites transgenres ne s'identifient pas au genre qui leur a été attribué à la naissance ce qui est opposé à la notion de cisgenre. Il existe également une autre identité de genre qui se définit comme non-binaire et qui regroupe toutes les personnes qui disent n'appartenir à aucun genre. La notion de genre est un terme qui ne peut pas être prouvé scientifiquement comme le sexe par exemple, le genre est une identité qu'un individu va s'approprier. Celui-ci s'identifie lui-même comme appartenant à un genre ou non (non-binaire ou encore intersexe). Pour la fluidité de la lecture, les mots homme et femme seront employés durant ce travail tout en considérant qu'il existe plusieurs « types » de femmes et d'hommes. (QuestionSexualite, 2014)

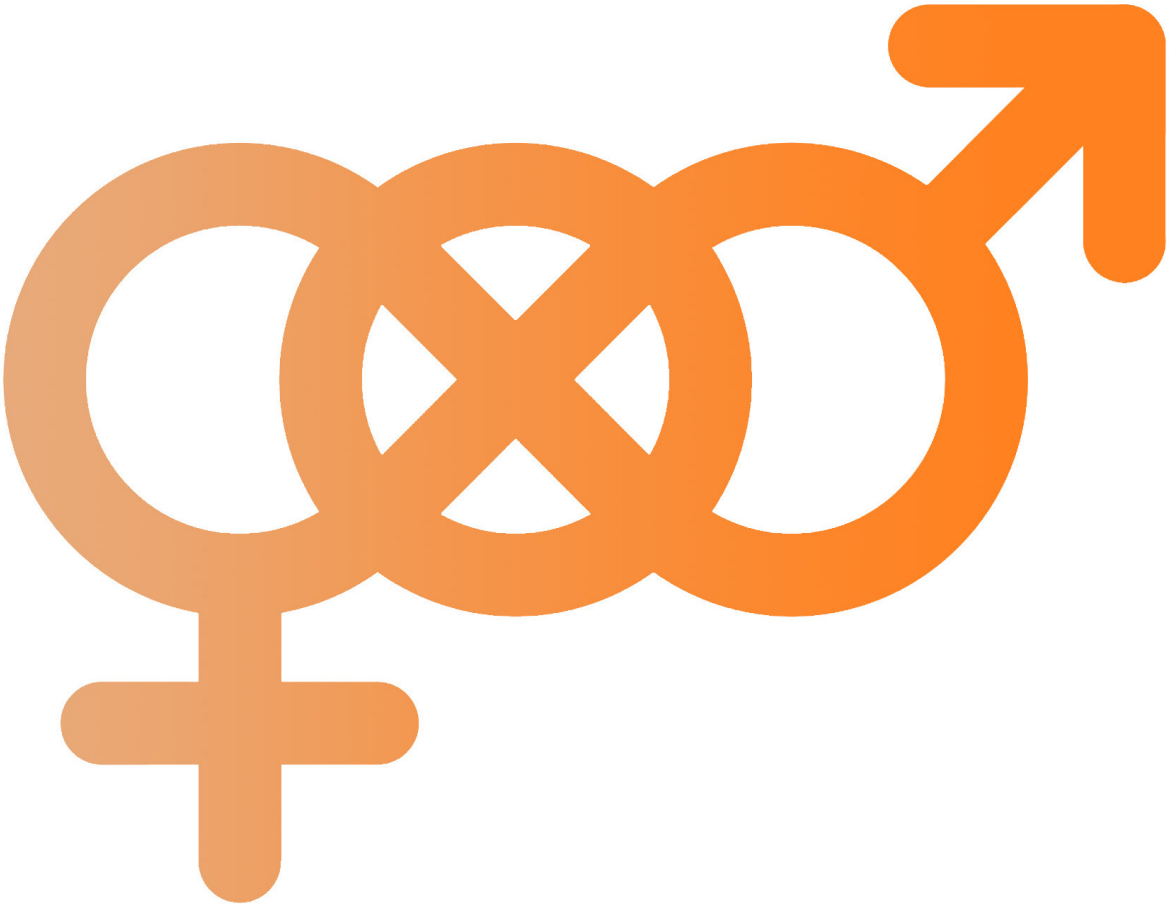
"Le terme "genre" ne renvoie pas à des catégories biologiques, mâle et femelle, mais à des catégories sociales, féminin et masculin. Le genre implique l'organisation sociale des relations entre les sexes. Il regroupe donc toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes qui ne peuvent pas être expliquées par leur biologie, tant au niveau individuel que social, économique, politique et culturel.

Ce que le concept de genre remet en question, ce sont les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et la hiérarchie entre les deux groupes. Il doit permettre d'analyser les redistributions inégales des ressources, des responsabilités et du pouvoir. L'analyse de genre aide donc à lutter contre les inégalités entre femmes et hommes.

C'est parce que ces différences organisent la société dans son ensemble qu'il est important de s'y intéresser, afin de comprendre les enjeux des phénomènes socio-économiques comme, entre autres, le travail, la mobilité et l'accès à la ville. » (Garance, 2012)

La notion de genre émerge notamment en 1972 avec l'ouvrage d'Ann Oakley, "Sex, Gender and Society". Elle pose la question du maintien des différences sociales entre hommes et femmes malgré les progrès technologiques permettant théoriquement une émancipation totale du sexe biologique.

Dans le monde francophone, ce terme a trouvé sa place, notamment grâce au sociologue Pierre Bourdieu. Bien que ce dernier n'ait abordé les questions de genre que tardivement, il adopte la distinction entre identité sexuelle biologique et sociale dans son livre "La domination masculine". D'après ce même livre, le genre est considéré comme une construction sociale naturalisée, résultant d'un processus de « socialisation du biologique et de biologisation du social »(P. Bourdieu, 1998).



Source: Collage modifié provenant de «Le genre n'a pas de sexe!», Jill Székely




Source: Collage personnel modifié provenant de «#coachesrising #», Nadia Grandclement

## 2.2 La place de la femme dans l'espace public

Comment parler de la place de la femme dans l'espace public sans aborder les inégalités de genre au quotidien ? Il existe aujourd'hui des inégalités de genre qui se matérialisent dans l'espace. Une division binaire entre homme et femme et espace privé et public existe. L'égalité homme-femme se joue autant dehors que dedans. L'association des hommes à l'espace public et des femmes à l'espace privé sont des idées préconçues ancrées dans le subconscient collectif depuis des générations et des générations et cela a encore un impact sur la manière dont nous voyons l'espace public aujourd'hui. De plus, le harcèlement de rue renforce encore plus ces idées des femmes que l'espace public ne leur convient pas et qu'il serait plus sécuritaire de rester chez elles.

Cette séparation des espaces naît lors de la révolution industrielle. En effet, les fonctions de production économique et politique étaient scindées des fonctions résidentielles. En même temps l'idée que les hommes doivent travailler et les femmes rester à la maison voit le jour. Par conséquent, l'espace public était entièrement masculin et les femmes étaient exclues de celui-ci. Encore aujourd'hui il existe une séparation spatiale entre les quartiers résidentiels et de loisirs et les quartiers commerçants, industriels et de bureaux dits "quartier de travail". Pourtant, le domicile et les espaces verts ne sont pas seulement des lieux de loisirs et de repos, mais également des lieux de travail où se déroulent des activités telles que le ménage, l'éducation et les soins aux enfants et aux personnes dépendantes. La séparation inégalitaire de ces tâches domestiques ce sont généralement les femmes qui les assument dans des espaces qui ne sont pas planifiés pour le travail. Ce qui renforce l'inégalité de l'occupation d'autres espaces. (L. Biarotte,2021).

Une observation sexuée du rapport au temps et de la mobilité montre que la femme va majoritairement être cantonnée à dédier son temps autour de sa famille et des tâches domestiques. De plus l'analyse des déplacements entre homme et femme nous informe sur une occupation différenciée de l'espace public. Le sentiment d'insécurité que peut ressentir une femme limite l'autonomie et la liberté de ses déplacements.

En opposition à cette ville destinée aux hommes, nous connaissons un exemple de ville faite par et pour les femmes à savoir les béguinages. La date exacte de la création des béguinages est incertaine, mais nous savons qu'il existait des béguinages à Liège en 1173 durant le Moyen Âge. Ces petits « villages » dans la ville avaient pour but d'accueillir femmes (et enfants) qui souhaitaient s'émanciper culturellement et intellectuellement. Ces femmes pouvaient vivre en totale autonomie sans aucune autorité masculine ou ecclésiastique, en respectant les règles du béguinage qui avaient été rédigées par et pour des femmes. Ces femmes avaient la possibilité de se promener en ville, de travailler, de lancer leurs propres commerces… Évidemment le but de ce travail n'est pas de prôner un changement de nos villes actuelles pour des villes-béguinage, mais plutôt de trouver un juste milieu entre les besoins et la place de chacun dans l'espace urbain.

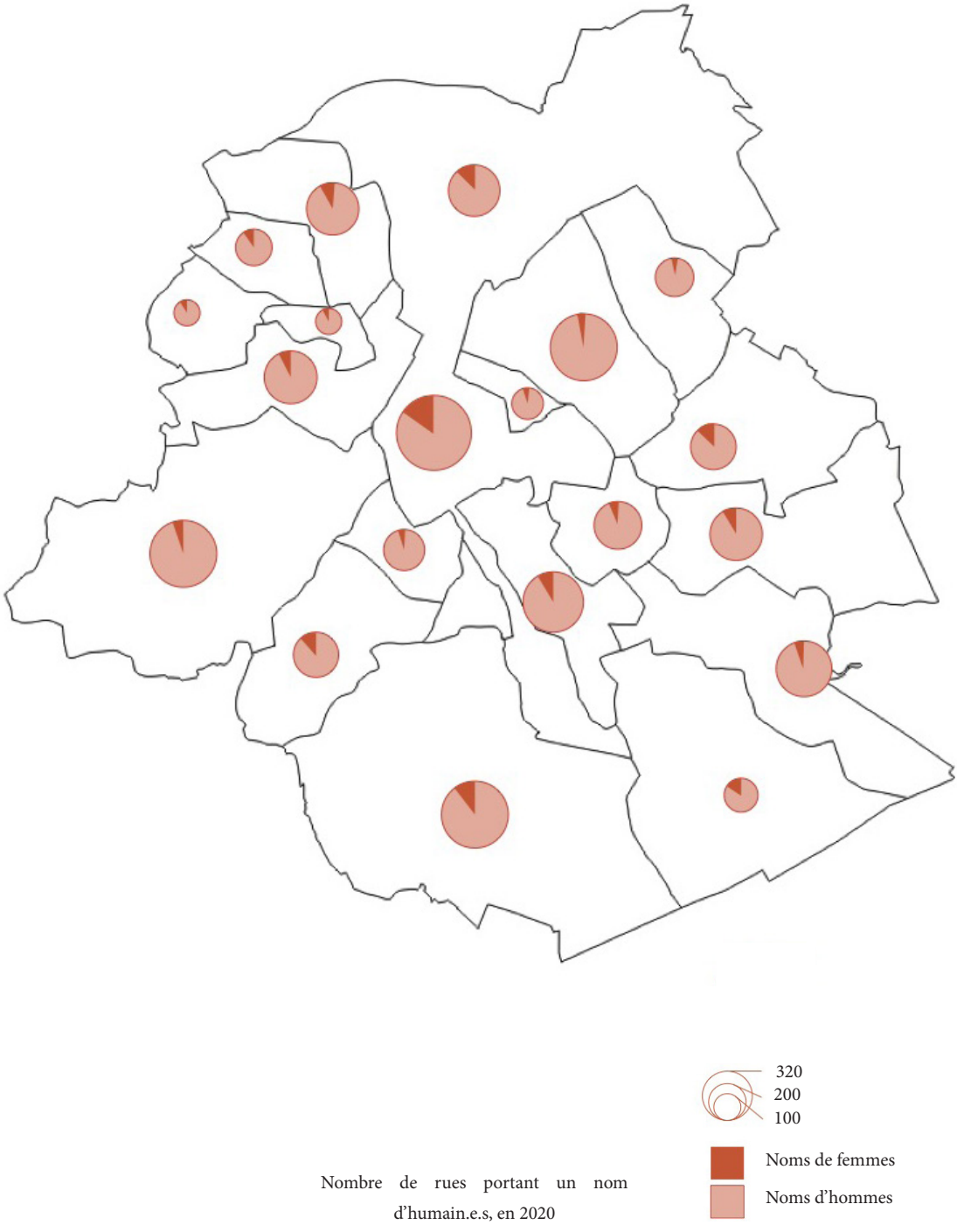
Le livre « La ville faite par et pour les hommes » de Yves Raibaud explique bien que l'espace public n'est pas conçu pour un épanouissement et une appropriation égalitaire: « 1 euro investi en faveur des femmes dans l'équipement de loisirs jusqu'à 3 euros sont accordés aux hommes. On remarque également qu'en termes de surfaces urbaines, les garçons « consomment » même jusqu'à neuf fois plus de mètres carrés que les filles. » (Ville de Namur, 2015). Du point de vue de l'insécurité dans l'espace les chiffres sont tout autant interpellants: 83% des femmes disent avoir déjà subi une agression dans la ville et 90% d'entre elles disent changer leurs comportements afin d'éviter ces agressions. Cette enquête a été réalisée par Stand Up Against Street Harassment en collaboration avec l'ASBL Touche Pas à Ma Pote, la fondatrice rappelle notamment: « Tout le monde a le droit de se déplacer librement sans crainte. » (B. Ercolini, 2023). Ces chiffres prouvent qu'il y a une injustice dans l'occupation de l'espace public.

L'approche de genre ne consiste pas à considérer les femmes comme des êtres exceptionnels ou vulnérables nécessitant une protection à tout prix. Au contraire, elle offre la possibilité à l'urbanisme de promouvoir l'égalité au sein de la société.
Comment pouvons-nous concevoir l'espace public de manière à ce que les femmes puissent l'utiliser avec une égalité de conditions ? Comment pouvons-nous le rendre accessible à une grande diversité d'activités et de publics ? Comment créer un espace public où tout le monde, quel que soit son genre, se sente à l'aise et en sécurité pour se déplacer ?

## 2.3 Représentation de la femme dans l'espace public

Il est actuellement évident que la ville n'est pas neutre et est remplie de hiérarchie et d'inégalité dans l'espace public. « Les rapports sociaux de sexe, comme les rapports de classe ou de race, se matérialisent dans la ville, la transformant en espace symboliquement signifiant. » (Ouali N., et al 2021)

"*Noms de rue, statues, fresques, peintures donnent aux femmes ce sentiment de droit de cité dont elles manquent cruellement.*"
Apolline Vranken 2021




Nombre de rues portant un nom d'humain.e.s, en 2020

Source: Matérialité de l'espace urbain et égalité des sexes
Mesures et enjeux de l'odonymie bruxelloise

## Voirie

Ces dernières années Bruxelles a connu une évolution positive sur certains aspects en ce qui concerne la représentation des femmes dans l'espace public. Suite à la mobilisation d'associations politiques et militantes, le pourcentage de noms de rues attribués à des femmes est passé de 6% en 2020, à 7,26% en 2023. (A. Vranken, 2023) Il n'est cependant pas acceptable qu'il y ait une odonymie urbaine genrée au sein de l'espace public. Les voiries de Bruxelles portent majoritairement le nom de personnages masculins et bourgeois renforçant le culte des « Grands Hommes » ce qui laisse peu de place pour la représentation d'autres minorités ethniques et sexuelles. L'enquête réalisée par des étudiants et des enseignants de l'Université Libre de Bruxelles s'interroge sur le manque de représentation de la femme dans la ville. En effet, dès la fin du 19ème siècle, il y avait une forte présence de femmes au travers des activités économiques, culturelles, religieuses et politiques, mais leurs représentations matérielles et particulièrement la toponymie viaire restent à ce jour invisibles. De plus en montant dans la hiérarchie des voiries on constate que de moins en moins de noms de femmes sont utilisés. Ainsi seules douze voiries régionales portent le nom d'une femme contre cent-quarte vingt-un pour les hommes. L'enquête montre également qu'en opposition aux hommes les noms de femmes ne sont que rarement attribués à des voies principales, sauf dans le cas où elles font partie d'une famille royale. Actuellement plusieurs stratégies d'actions ont été mises en place par les élu.e.s comme changer le nom des rues existantes ou encore féminiser les nouvelles voiries. Même si des efforts sont accomplis en ce sens (voir le projet de changement de nom de la rue Edmond Picard en rue Andrée Geulen), cette dernière stratégie se heurte cependant à trois grands problèmes: le peu de nouvelles voiries créées, le non-consensus pour attribuer un nom de femme aux nouvelles voiries et enfin une visibilité minimisée des femmes dès lors que celles-ci ne profitent que des voiries marginales. Afin de contourner ces problèmes certains élu.e.s envisagent de féminiser les bâtiments publics. (Ouali N., et al 2021)

## Statue

Tout comme la toponymie des voiries, il existe le culte des « Grands Hommes » pour les statues dans l'espace public. Les statues représentant des « Grands Hommes » servent à édifier le citoyen en tant que guide supérieur ou grand citoyen, il est pertinent de se questionner sur la représentation des femmes célèbres. D'autant plus, car les représentations féminines traditionnelles dans l'art public se limitent souvent à des figures telles que la sainte, la reine, des objets décoratifs ou des allégories. "Les statues des "Grands Hommes" ont une fonction politique et sociale variée : elles peuvent être utilisées pour guérir la société, guider les citoyens ou célébrer des valeurs telles que le courage ou le dévouement." (C. Sniter,2008) « Il y a (…) des représentations problématiques de femmes où celles-ci représentent des concepts, elle n'a pas de nom, elle se retrouve seins nus (…) Ou encore une statue où il n'y a pas de femme du tout, cela est un contre-exemple de l'égalité urbaine. Dans le cas de certaines statues, on peut apercevoir des profils de femmes qui forment la fontaine. Il n'y a même plus de représentation de femme directement, la femme n'existe plus pas de visage ni de nom, elle est juste un corps. Ceci est une allégorie de femme, une silhouette dans le vide.

Encore actuellement aucun regard critique n'y a été porté. » (A. Vranken,2021)

### Arrêts de transport

Dans le cadre de la Stib, 17 arrêts de bus seront féminisés dans les trois prochaines années. Cela n'est cependant pas suffisant. Malgré ces changements, le collectif "Noms Peut-être!" souligne le *feminism washing* derrière ces décisions superficielles et pointe le fait que la parité dans la nomenclature de la Stib ne serait atteinte à ce rythme que dans 66 ans. La région doit intensifier ses efforts pour garantir une représentation égalitaire et diversifiée dans l'espace public. Apolline Vranken espère que le Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-24 contribuera à une meilleure représentation symbolique des femmes. (A. Vranken, 2023)

### Parcours BD a Bruxelles

A Bruxelles, il existe un parcours d'une soixantaine de fresques[1] qui compose un parcours BD incontournable de passage dans notre capitale. Le collectif "Noms Peut-Être !" aborde la question de l'espace public d'un point de vue féministe. Après avoir analysé les soixante-six fresques présentes dans l'espace public, il en ressort que 93% d'entre elles mettent en valeur le travail d'auteurs, illustrateurs et scénaristes masculins, tandis que seulement 7% mettent en avant le travail d'illustratrices et d'autrices. Cette situation contribue à l'invisibilisation des femmes dans l'espace public. De même, cette non-mise en évidence s'étend aux personnages représentés, avec seulement 21% de personnages féminins mis en avant (tels que Yoko Tsuno, Martine, Natacha et Tamara) contre 79% de personnages masculins. Plus préoccupant encore, certaines fresques semblent approuver le harcèlement sexiste de rue, une réalité quotidienne que doive subir les femmes dans l'espace public. Ces représentations sont pourtant réprimées par une loi de 2014 dans notre pays. De plus, d'autres fresques propagent des stéréotypes nuisibles, telles que l'hypersexualisation de certaines femmes ou leur représentation exclusive dans des rôles maternels. On observe également la présence d'illustrations racistes, transphobes, et autres formes de discrimination. (Noms Peut-Être, 2020) Ce collectif vise à retirer les fresques jugées problématiques et à encourager la création de nouvelles fresques par des autrices, mettant en scène des personnages féminins, dans le but d'atteindre une représentation égalitaire dans l'espace public.

1 Données provenant de la Ville de Bruxelles, Parcours BD.




**Fresque réalisée par Rosinski[1] dans le cadre du parcours BD à Bruxelles. Cette illustration se situe à côté de la place Anneessens et met en scène Thorgal, un guerrier viking. Celui-ci est mis en valeur par ses armes et par la présence de sa femme, qui pourrait dans ce cas être catégorisé comme « femme objet » qui met en avant la réussite du héros.**

1 Rosinski est un dessinateur polonais principalement connu pour ses illustrations réalisées pour les bandes dessinées de Thorgal.

### Représentation publicitaire

La communication marketing dans les rues a également son rôle à jouer. Malgré la condamnation ferme des publicités mettant en scène une ménagère qui saute de joie à l'achat d'un nouvel aspirateur ou encore le mari qui bat son épouse, car son café favori n'est pas servi, les publicitaires prennent des raccourcis et jouent encore sur les stéréotypes qui seraient « la mise en scène surstylisée de comportements acceptés par la société » (F. Matonti, 2019). Ces stéréotypes ne seraient en fait que le reflet de la réalité. « Be Cause Toujours » est un groupe de militants féministes égalitaires de Soralia Liège[2] qui met en lumière le concept de *publisexisme* dans leur publication « Cause toujours sale pub! ». Cette publication analyse les publicités de l'espace public. Ces pubs sont des « mises en scène de l'inégalité entre les sexes et les représentations stéréotypées du féminin et du masculin (...) qui utilisent les stéréotypes sexuels, le corps des femmes, la nudité et la sexualité, sinon la culture porno.» (F. Descarries, 2021)

Cependant, il faut faire attention à ne pas tomber dans un effet de mode et faire du *Feminism Washing*. En effet, certaines entreprises se permettent de commercialiser des t-shirts imprimés *Feminist* et à côté de licencier leurs ouvrières enceintes de leurs usines. (M. Lagepret et al, 2019)

Les différents points cités précédemment se retrouvent tous sans exception sur le boulevard Lemonnier. La présence de la statue qui est un monument à l'effigie de François Anneesens[3] placée au milieu de la place Anneesens, le nom du boulevard lui-même qui met en l'honneur Maurice Lemonnier[4] ou encore les différents arrêts de transports qui portent respectivement les noms d'Anneessens et de Lemonnier. L'objectif n'est pas de changer toute l'organisation du boulevard ou de la ville, mais de prendre connaissance d'une inégalité de représentation dans l'espace public. Il existe cependant des initiatives telles que les Journées du *matrimoine* et la Saison *matrimoine* sont déployées pour célébrer la mémoire collective portée et transmise par les femmes et les minorités de genre dans l'espace public. (A. Vranken, 2023) Les militantes demandent non seulement une augmentation du nombre de représentations de femmes, mais aussi qu'il y ait davantage d'artistes femmes financées pour réaliser des fresques, des œuvres d'art dans l'espace public ou encore dans le métro.

2 Mouvement d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

3 Il a été décapité en défendant les libertés communales.

4 Un ancien bourgmestre de Bruxelles.




Source: Illustration modifiée provenant de la campagne publicitaire «Babette»

*« La construction sociale de la peur des violences se manifeste donc dans la division sociosexuée de l'espace (Pain 1997).*
*Ainsi, les femmes se sentent plus "autorisées" à fréquenter certains espaces et ont, au contraire, l'impression que leur présence est moins «légitime» ou «permise» dans d'autres» (Condon et al. 2005).*[1]

1 Extrait de «Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines»,

## 2.4 Légitimité de la femme dans l'espace public

L'espace public est largement façonné par des normes dites masculines, obligeant les femmes à constamment négocier leur légitimité. Elles doivent faire face à des interactions non souhaitées, des injures, des remarques désobligeantes, voire des agressions. Plusieurs actes qui blessent et rappellent continuellement la dimension genrée de cet espace. Même constat qui était posé au point précédent, l'espace public n'est pas neutre. Il est donc nécessaire de comprendre comment les femmes investissent cet espace, comment elles se déplacent et réagissent aux violences qui s'y déroulent, ainsi que quelles stratégies elles emploient pour y accéder et le modifier par leur présence et leurs actions. La légitimité des femmes dans l'espace public reste une étape primordiale dans la création d'une société inclusive et égalitaire. (R. Cardelli,2021)

Le concept « Le droit à la ville » d'Henri Lefebvre met en évidence les inégalités de genre qui structurent l'accès et l'utilisation de l'espace urbain. Selon Lefebvre le droit à la ville est un « droit à la vie urbaine, à la centralité rénovée, aux lieux de rencontres et d'échanges, aux rythmes de vie et emplois du temps permettant l'usage plein et entier de ces moments et lieux. » À l'origine ce concept aborde le fait de garantir une équité d'accès des citoyens pour tous les aspects de la vie urbaine. Cela comprend également le logement, les transports, les services publics, la culture et la participation politique.

En analysant ce concept sur le prisme du genre, il est évident que les femmes sont souvent exclues ou marginalisées dans la construction et la gestion de l'espace urbain, ainsi que dans la prise de décision concernant son aménagement. Dans de nombreuses sociétés, les femmes se heurtent à des défis spécifiques qui entravent leur plein accès au droit à la ville. Par exemple, les normes sociales traditionnelles imposent souvent aux femmes la charge principale des tâches domestiques et des soins familiaux, ce qui peut limiter leur mobilité et leur participation aux activités urbaines. De plus, les espaces publics sont souvent perçus comme inhospitaliers ou dangereux pour les femmes en raison du harcèlement de rue et de la violence sexiste. En incluant une analyse de genre dans la conception de la théorie du droit à la ville, il devient envisageable de reconnaître et de corriger les inégalités structurelles qui impactent les expériences et les opportunités des femmes dans le milieu urbain. Cela nécessite de considérer attentivement les besoins spécifiques des femmes lors de la planification urbaine, de favoriser la sécurité et l'accessibilité des espaces publics, ainsi que de promouvoir la participation des femmes aux processus décisionnels concernant la ville. (H. Lefebvre, 1968)

Une enquête réalisée dans la ville de Gennevilliers explique en quoi les inégalités de genre dans la société se transmettent dans l'espace public et influencent les pratiques sociales des individus, mais également comment les espaces produisent et reproduisent les normes de genre. « L'espace public est une production qui résulte de rapports de pouvoir, où interviennent différentes formes de négociations. » (C. Luxembourg, 2021)
L'analyse porte en partie sur les limites et les frontières qui se modifient dans l'espace public en raison de certains types d'aménagements. Corinne Luxembourg et Camille Noûs suggèrent d'imaginer les espaces en intégrant la notion de genre et de justice spatiale. De plus, suite à la rénovation de deux quartiers avec et par les femmes, elles se sont rendu compte que ces rénovations créaient des espaces mieux partagés permettant l'exercice et la pratique d'activités, mais également améliorant les rencontres de publics diversifiés, le savoir-vivre ensemble et la mobilité pédestre. (C. Luxembourg, 2021) Pour rendre les espaces publics plus inclusifs, il est crucial d'utiliser des méthodologies qui placent les personnes concernées au centre, qui favorisent la participation des femmes dans les processus de recherche, ainsi que dans la coconstruction des connaissances, reconnaissant ainsi leur expertise urbaine légitime et créant des espaces autour des besoins des femmes et pas uniquement ceux des hommes.

Se sentir légitime c'est également se sentir entouré. Des lieux comme les ASBL pour femmes sont des espaces de partage et de "co-vaillance" (C. Kervella, 2024) où l'objectif est de se sentir accueilli et en sécurité. Il y a également les rassemblements d'enfants qui sont généralement synonymes de regroupements de mamans (voir observation) tels que les parcs, les établissements scolaires, les activités extrascolaires... La légitimité passe aussi par le fait de bien se sentir dans la ville, avoir accès à des sanitaires décents. Il existe peu de sanitaires gratuits et accessibles à tous en ville, c'est pourquoi certains commerçants rendent accessibles leurs sanitaires grâce au projet "toilette accueillante" lancé par la ville de Bruxelles (voir carte p.48).

Le projet « Gilrs make the city » supervisé par Julie Van Garsse met en évidence le fait que les filles ne se sentent pas « chez elles » dans l'espace public. Sans lieux précis où se rendre, celles-ci ne trouvent pas leur place dans la ville. La question qu'elles se posent:

**Sortir dans la rue, mais pour aller où?**



Source: Collage personnel

## 2.5 Le sentiment d'insécurité de la femme dans l'espace public

L'accès à l'espace public est un droit fondamental fragile qui peut facilement être diminué notamment à cause du sentiment subjectif d'insécurité. Ce sentiment se réfère souvent à la peur qu'un événement soudain et négatif, tel qu'un accident ou une agression, puisse se produire dans l'espace public. Des recherches ont démontré que le sentiment d'insécurité est lié à une multitude de facteurs, à la fois individuels, collectifs et environnementaux. Les femmes, ainsi que les personnes issues de l'immigration, à faibles revenus, avec un niveau de qualification bas et/ou âgées, sont les plus susceptibles de ressentir ce sentiment d'insécurité. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles sont confrontées à plus d'agressions. Il arrive qu'il y ait, en effet, un écart significatif entre les risques objectifs et le ressenti subjectif de l'insécurité. Ce sentiment d'insécurité a des conséquences négatives, allant du stress psychologique aux stratégies d'évitement telles que le contournement de certains lieux, à certaines heures ou dans cetaines situations, jusqu'au renfermement sur soi et l'isolement. Effectivement, bien que ces stratégies d'évitement puissent sembler efficaces pour réduire le sentiment d'insécurité et permettre aux individus de se sentir en contrôle du risque, elles ont des conséquences néfastes sur différents aspects de la vie quotidienne. En limitant la mobilité et la liberté de mouvement, ces stratégies restreignent également les opportunités de participation citoyenne et sociale. En définitive, les femmes n'investissent pas l'espace public de la même manière que les hommes, ce qui contribue à une diversité moindre dans la population présente dans l'espace public. Cette absence de diversité peut renforcer le sentiment d'insécurité et l'exclusion des femmes de l'espace public. Comprendre et analyser ces mécanismes est crucial pour rendre la ville accessible et accueillante pour tous. C'est un cercle vicieux. (Garance, 2012)

De plus, le sentiment d'insécurité est étroitement lié à la légitimité des femmes à utiliser l'espace public. Le manque de légitimité associé au harcèlement de rue renvoie l'image de l'espace public comme un danger et crée ce sentiment d'insécurité. Il est cependant important de distinguer le sentiment d'insécurité de l'insécurité et de la violence proprement dite. Dans son étude de 1992, Elizabeth Stanko constate que bien que les jeunes hommes soient les principales victimes d'actes de violence dans l'espace public, les femmes expriment trois fois plus souvent que les hommes la peur du crime. Cette différence apparente s'explique par les lacunes des statistiques de victimisation, qui ne prennent souvent en compte que les violences signalées à la police et ignorent d'autres formes d'agressions subies par les femmes, comme le harcèlement de rue ou les attouchements. L'enquête Enveff réalisée en France en 2000 met en évidence la diversité des agressions que les femmes subissent dans l'espace public, allant des violences flagrantes aux actes moins visibles comme les insultes ou les suivis insistants. Cette approche plus inclusive souligne l'importance de ne pas se limiter aux plaintes enregistrées pour comprendre le sentiment d'insécurité des femmes et reconnaître l'enchaînement d'actes pouvant les importuner, les humilier ou les blesser. Le malaise ressenti par les femmes dans l'espace public peut se manifester à différents degrés, allant de la simple gêne à la perception d'une menace réelle. Les frontières entre ces

différents états émotionnels sont souvent difficiles à définir avec précision, car elles sont floues. A quel moment la menace prend le dessus sur la gêne? (M. Gilow, 2016)

## Marche Exploratoire

Le concept de marche exploratoire est né en 1989 au Canada dans le but d'analyser les violences faites aux femmes et aux enfants et de trouver des réponses au sentiment d'insécurité. Actuellement, ce concept gagne en popularité à travers le monde. Une marche exploratoire consiste en "l'action de groupes de personnes volontaires, en particulier de femmes, qui parcourent un secteur donné afin d'identifier les espaces générateurs d'insécurité. Un rapport d'enquête rassemblant des recommandations en termes d'éclairage, de propreté, de signalétique ou encore d'aménagement est transmis aux autorités qui établissent ensuite un programme d'actions." (Ministère Chargé des Transports, 2020) Les femmes se déplacent plus souvent à pied et généralement près de leur domicile, ce qui leur permet d'avoir davantage de contacts sociaux et donc d'informations supplémentaires. De plus, étant plus susceptibles de ressentir un sentiment d'insécurité, elles sont capables de faire une analyse plus approfondie de l'espace public et de ses facteurs protecteurs ou d'insécurité. Grâce aux marches exploratoires, cette expertise peut désormais être mise au profit de l'urbanisme. À Bruxelles, l'ASBL Garance a organisé 19 marches afin d'obtenir une analyse complète de la région bruxelloise. Une marche exploratoire se déroule sous la forme "d'une promenade guidée d'un groupe de 4 à 8 femmes dans un quartier qui leur est bien connu, soit parce qu'elles y vivent, soit parce qu'elles y travaillent, soit parce qu'elles le fréquentent pour d'autres raisons. Mais c'est plus qu'une simple promenade : une méthodologie encadre la réflexion et les échanges des participantes afin qu'elles perçoivent leur quartier avec un regard nouveau qui leur permet d'identifier ce qui leur semble être sécurisant ou pas." (Garance, 2012)

De ces marches, plusieurs points reviennent régulièrement et peuvent être classés en trois grandes catégories : la **Visibilité**, l'**Accessibilité** et la **Temporalité.**

### Visibilité

La question de la visibilité et de la transparence suscite un débat animé. Le fait d'avoir un espace qui permet une visibilité maximale peut ne pas atteindre son objectif, la personne à protéger pouvant devenir une cible facile et visible. Malgré les avantages potentiels d'espace plus cachés, il est largement admis, d'après les retours des marches exploratoires, que la visibilité et la transparence contribuent à diminuer le sentiment d'insécurité. Cela implique d'éviter les structures urbaines qui créent des barrières et de favoriser la transparence des escaliers, des rampes et des parkings. Les tunnels et passages sombres où l'on ne peut pas voir devant nous ni être vu suscitent de l'anxiété. Même constat pour la végétation celle-ci doit être entretenue de manière à ne pas obstruer la vue ni à une sensation d'oppression. Le nombre de panneaux publicitaires excessif, souvent imposants, compromet la transparence et peut même véhiculer des stéréotypes sexistes, renforçant ainsi le sentiment d'inégalité et d'insécurité. (Garance, 2012)

De plus la visibilité des espaces n'est pas la même pour tou.te.s. La manière d'éclairer les rues peut créer un sentiment d'insécurité, mais également des difficultés dans leurs utilisations, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La disposition, la hauteur, la couleur des éclairages publics sont des éléments qui influencent cette visibilité et assurent la sécurité de l'espace public. Il est également nécessaire de faire attention aux éclairages des rues secondaires, un mauvais éclairage peut créer un contraste trop important entre l'axe principal et les autres voiries ce qui engendre un sentiment d'insécurité et à l'extrême un évitement de ces rues. Il faut également se méfier des rues bordées de bâtiments hauts qui amènent de l'ombre quasi permanente. Pour y remédier, des façades plus claires ainsi qu'un éclairage plus adapté peuvent être mis en place. (Garance, 2012)

Suite à des témoignages et interviews de nombreux éléments entravant la visibilité ont pu être mis en évidence sur  le boulevard Lemonnier comme le montre la carte  à la page suivante.











0 7500

Zones d'insécurité






Les pots de fleurs

Ils  obstruent la vision d'ensemble du boulevard et gênent la circulation sur le trottoir.






Les occupations informelles

Elles obstruent et gênent la circulation et la vision et créent un sentiment de « renfermé »







Les rez-de-chaussée inoccupés

Ce sont des façades fermées sur l'espace public ce qui diminue le contrôle social et renforce le sentiment d'insécurité





Les Ruelles perpendiculaires

Espaces sombres qui deviennent des zones où il n'y a pas de visibilité de l'espace public.






L'emplacement des bancs

Cet aménagement crée un sentiment de défiler et d'oppression entre la façade et le banc.






L'éclairage

L'éclairage provient principalement des magasins ouverts en soirée ou des lampadaires placés à une hauteur relativement élevée, ce qui éclaire peu le trottoir.

## Accesibilité/Mobilité

« La mobilité spatiale soit les déplacements liés aux activités quotidiennes est considérée comme un élément essentiel pour jouir des avantages qu'apporte le milieu urbain. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le "droit à la ville" dont parlait Henri Lefebvre en 1968 s'accompagne d'un "droit à la mobilité" » (Gibout, 2004). La mobilité représente un droit fondamental, dans la mesure où il s'agit de la liberté de pouvoir aller et venir quand et où nous le souhaitons. Dans une société qui considère la vitesse et la flexibilité comme normes, la « sous-mobilité » peut devenir facteur d'exclusion. Dans ce contexte, la mobilité est une ressource tant économique que sociale : elle est l'outil qui nous permet de participer à la vie sociale et représente une condition d'employabilité (Coutras, 1996). » (M. Gilow, 2016)

« *Il faut tenir compte des représentations liées à la mobilité que beaucoup de femmes intègrent dès leur plus jeune âge : interdictions parentales, pressions sociales liées au lieu où elles vivent, au moment et à la raison de leurs déplacements, insistance sur les dangers potentiels pour celles qui circulent seules dans l'espace public... Encore aujourd'hui, les petites filles doivent être plus âgées que les garçons pour aller en rue et quand elles y vont, elles partent moins loin, rarement seules. Tout cela fait que, finalement, elles arrivent à l'âge adulte avec une perception de l'espace public tout à fait différente de celle des garçons.* » (C. Lienard, 2011 ).[1]

1 Extrait de «Le sentiment d'insécurité des femmes à Bruxelles : Enjeu spatial, enjeu social»,2016.




Source: Collage personnel

Comme expliqué précédemment, les femmes sont « conscientes » de leur vulnérabilité dans l'espace public de par leur éducation, parce que les normes sociales veulent qu'une femme soit plus « prudente » qu'un homme. À la suite d'une enquête menée à Genève qui a permis de recueillir les témoignages de quatre-vingts participantes, il est apparu que plusieurs stratégies (voir ci-dessous) ont été élaborées, que ce soit de manière consciente ou inconsciente, afin de pouvoir pleinement profiter de l'espace public. Se sentir en sécurité, c'est avoir connaissance de toutes les échappatoires possibles (voir carte p.49).

Les stratégies d'évitement:

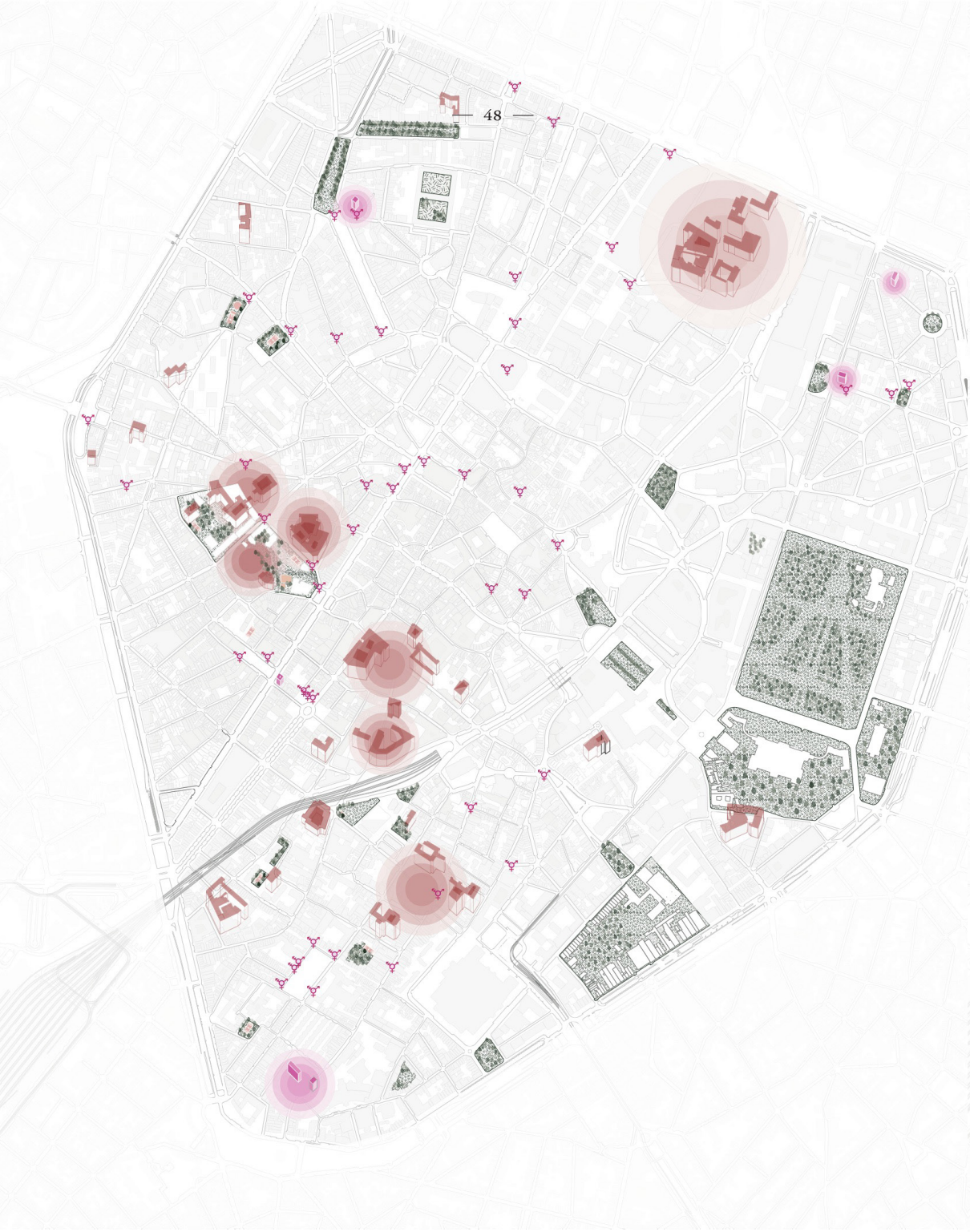
Les expériences de déplacement des femmes révèlent des changements dans leurs pratiques et leurs usages de l'espace public, notamment la nuit. Elles privilégient souvent des itinéraires plus longs, mais perçus comme plus sûrs pour rentrer chez elles. Ces restrictions spatiales et temporelles découlent de la crainte d'agressions sexuelles, alimentée par les représentations sociales et la présence majoritairement masculine de certains lieux. Ainsi, certaines femmes adoptent des comportements qui les rendent "invisibles" en dehors de la sphère domestique pour se conformer aux attentes sociales. Afin de maintenir leurs activités et leurs sorties, certaines femmes mettent en place des stratégies tandis que d'autres, plus radicales, restreignent leur liberté en diminuant les sorties ou en évitant certains endroits. (R. Cardelli, 2021)

Les stratégies d'anticipation et de planification:

Ces femmes expriment une constante nécessité d'anticipation et de vigilance lors de leurs déplacements dans l'espace public, réduisant ainsi leur spontanéité. Cette vigilance, omniprésente dès le réveil, implique des stratégies d'adaptation pour évaluer les risques potentiels et maximiser les bénéfices des activités envisagées. Ces précautions, intégrées par toutes les femmes indépendamment de leur profil sociologique, reflètent une construction sociale de la peur des violences et une division sexuée de l'espace public. Cette charge mentale perpétuelle souligne l'impact persistant du patriarcat dans la vie quotidienne des femmes. (R. Cardelli, 2021)

*«Le phénomène de la ville couloir », par exemple, désigne cette tendance qu'ont les femmes à traverser la ville sans s'y arrêter, privilégiant des trajets d'un point A à un point B sans pause ni détour.»*[1]

1 Interview Apolline Vranken, Revue politique



Carte du Pentagone de Bruxelles vue par les femmes
«Etre ensemble»

Asbl pour femmes

Ecoles

Espaces verts (plaine de jeux)

Toilettes inclusives

0 20000

Source: Peesy



Carte d'accessibilité du Pentagone
«Se déplace librement»

Arrêts de Métro, Bus et Tram
Arrêts de Noctis
Arrêts De Lijn
Uber, Taxi, Cambio
Réseau cyclable

0 20000

Source: OpenStreetMap

## 2.6 Temporalité

L'heure joue un rôle crucial dans la perception des déplacements. Même si les femmes ne déclarent pas toujours éviter les trajets de nuit, le thème de l'heure revient fréquemment et semble influencer la façon dont elles envisagent leurs sorties. La nuit est associée à des dangers et est souvent considérée comme un moment où une femme ne devrait pas être dehors seule. (S. Condon, 2005) Une étude menée à Helsinki a souligné que c'est spécifiquement la nuit, plutôt que simplement l'obscurité, qui incite les femmes à éviter l'espace public. En effet, lors de cette enquête aucune différence n'a été envisagée en termes d'insécurité entre une nuit d'été plus claire et une nuit d'hiver. Cela prouve la naïveté de croire que l'unique problème se situe dans le manque de lumière alors qu'il existe également un problème au niveau de la dimension sociale de la nuit. (H. Koskela, 1999)

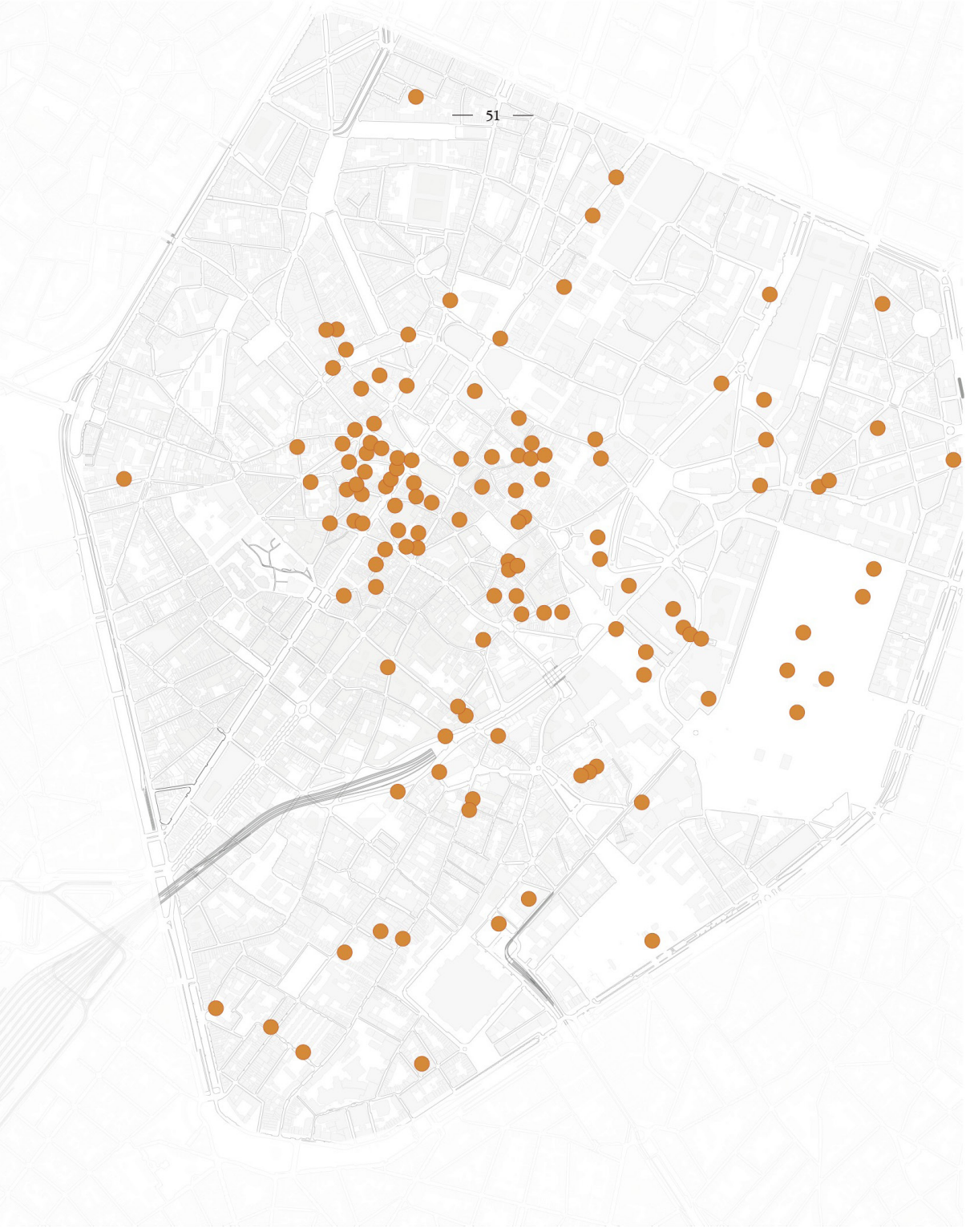
Un lieu qui peut sembler accessible, voire agréable, pendant la journée peut se transformer avec la tombée de la nuit en un espace interdit, inaccessible. :

« *Par exemple, un endroit, où je me sens totalement à l'aise en journée, c'est à Molenbeek, où il y a pas de souci, mais où le soir, je vais demander qu'on me conduise et qu'on vienne me reprendre, ou au moins qu'on vienne me rechercher.* » (Sarah)[1]

Le contrôle social a également une place importante sur le sentiment d'insécurité la nuit comme le jour. La fréquentation d'un espace public est le principal élément influençant le sentiment d'insécurité. La diversité des personnes fréquentant cet espace à différentes heures de la journée et de la nuit joue un rôle essentiel dans le renforcement du sentiment de sécurité des usagers. Cette activité génère un mouvement continu qui favorise le contrôle social, contribuant ainsi à accroître à la fois la sécurité effective et le sentiment de sécurité perçu par les citoyens dans cet espace donné. (E. Valerio, 2020)

La carte à la page suivante permet de s'apercevoir d'un manque d'activités nocturnes dans certaines zones du pentagone notamment dans le quartier Lemonnier-Stalingrad. Le boulevard Lemonnier passé une certaine heure devient un lieu calme et peu animé.

1 Extrait de «Le sentiment d'insécurité des femmes à Bruxelles : Enjeu spatial, enjeu social»,2016.




Carte d'analyse des activités de nuit

Source: Brugis

## 2.7 La place Fontainas, une frontière physique et culturelle

La place Fontainas s'inscrit dans un contexte territorial en plein changement. Celle-ci se situe à la fin (ou au début) du piétonnier et est reliée au boulevard Maurice Lemonnier. De plus elle est la plaque tournante de nombreux transports en commun, un carrefour de rues ainsi que de commerces. Malgré sont côté « central » elle est décrite comme un « no man's land » ou encore une place « étrange » ou « bizarre ». (A. Donnen, 2019)

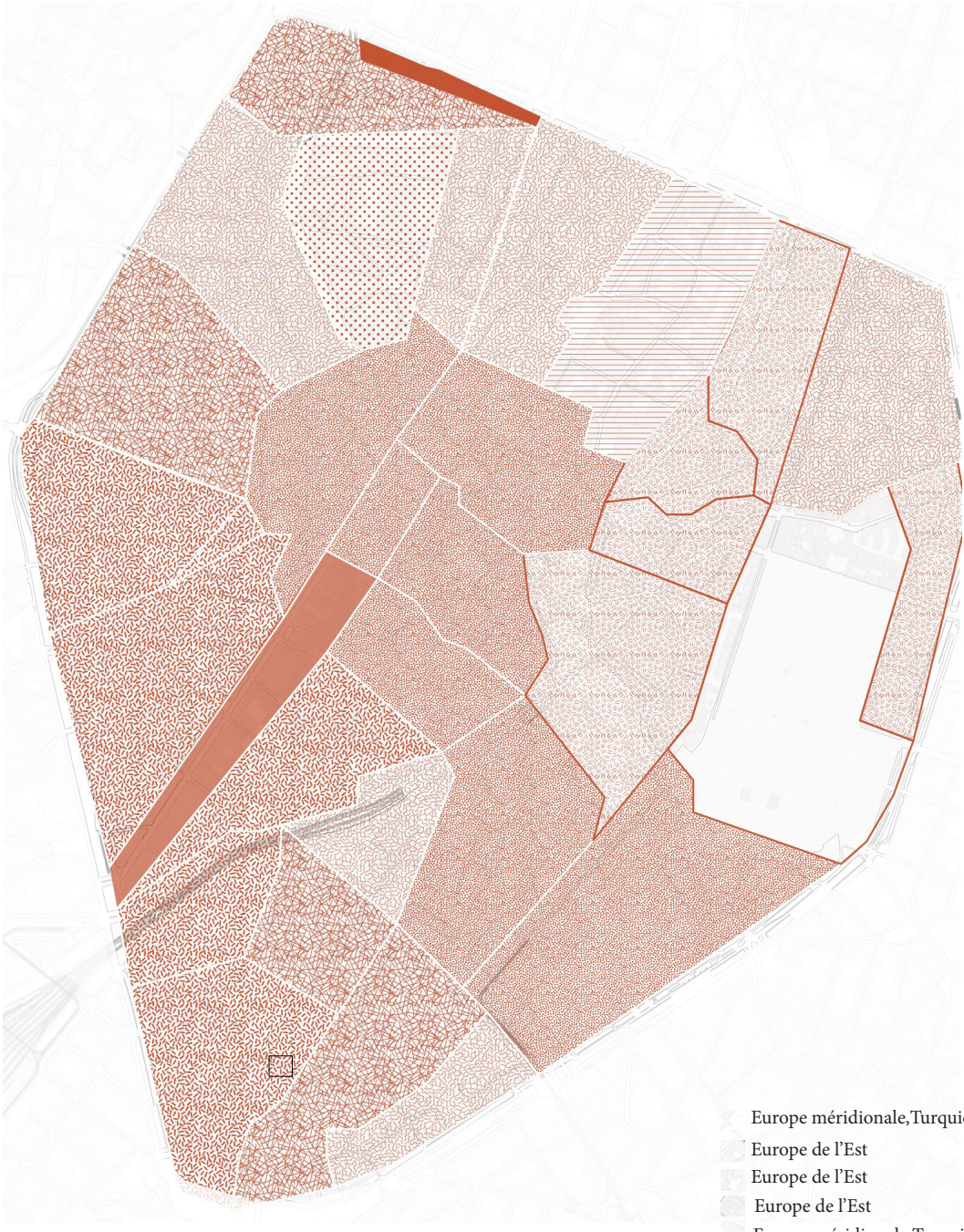
« *D'un côté tu as le boulevard [Maurice Lemonnier] et la place Anneessens, avec les jeunes de quartiers qui se retrouvent, et on a un peu cette image d'un quartier où tu te fais emmerder parce que les mecs ont tendance à te siffler [...]. Et puis de l'autre côté, tu as un quartier avec pas mal de touristes et le quartier gay. [...] Mais la place elle est marrante, c'est vraiment un croisement, une espèce de no man's land [avec] d'un côté le Jour de fête avec plein de bobos et de l'autre tu as le Tonton Chami qui vend des burgers halal, ça en dit long.* » (Adèle, 2018) [1]

Cette inoccupation de la place pourrait s'expliquer par son côté hybride. En effet, la place jouxte le quartier dit LGBTQIA+ et le boulevard Maurice Lemonnier qui sont deux espaces distincts avec des « identités fortes ». (A. Donnen, 2019) (voir carte p.53). Suite à des observations réalisées dans le cadre de l'analyse de la place, Alexandre Donnen a pu en tirer certaines conclusions. L' espace public y est perçu comme un lieu principalement dédié à la consommation ou encore un lieu de transit, mais très peu pour des activités dites « non-productives », ce qui ne rend pas l'espace attrayant.

« *C'est pas très vivant comme quartier, il ne s'y passe rien. Il y a ces snacks, des trucs "cheap" et bon marché [...] et des mecs qui s'emmerdent toute la journée et qui n'ont rien d'autre à faire que d'être assis là à regarder les gens, à faire des commentaires et à s'engueuler* » (Amandine, 2018). [2]

1 Interview réalisée par Alexandre Donnen dans le cadre d'une analyse de la place Fontainas

2 Ibidem




Ethnicité du Pentagone

Source: INS, Registre National

La place fait également office de porte d'entrée du boulevard Lemonnier, un axe situé entre le centre de Bruxelles et la gare du Midi. Historiquement le boulevard était essentiellement ouvrier et est aujourd'hui composé de commerces bon marché. Le boulevard est principalement occupé par des personnes issues de l'immigration nord-africaine et subsaharienne. (A. Donnen, 2019) Malgré la présence de femmes sur le boulevard leur visibilité y est différente de celle des hommes liés par des activités ou des occupations différentes. Les hommes profitent des espaces de consommation comme des cafés ou des restaurants ou encore de l'aménagement urbain tels que des bancs publics tandis que la femme va plus souvent être en mouvement et ne s'immobiliser que très rarement. Cependant cette constatation n'est pas uniquement spécifique au boulevard. Le quartier LGBTQIA+ est majoritairement un espace de sociabilité gay, certains commerces interdisent même l'accès aux femmes à l'aide de pancartes ou des gardiens ce qui renforce le sentiment d'illégitimité des femmes d'occuper l'espace. La proximité du quartier avec le centre touristique et les commerces variés permet malgré tout la présence de femme notamment en journée. Toutefois tant le quartier gay que le boulevard Lemonnier limitent la présence et la visibilité des femmes dans l'espace public malgré une occupation de l'espace public différente. (A. Donnen, 2019)

La carte à la page suivante montre un quartier qui est majoritairement occupé par des hommes que ce soit au boulevard Lemonnier ou dans le quartier LGBTQIA+.



Nombre d'hommes par rapport aux femmes

Moins de 8 femmes pour 10 hommes

Entre 8 et 10 femmes pour 10 hommes

Pas de données

0 20000

Source: IBSA, 2019




# BOULEVARD MAURICE LEMONNIER

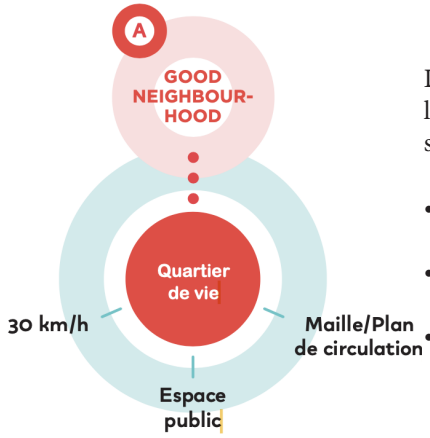

Croissant de Lune
CROISSANTERIE
SANDWICHERIE
70
VITALITY
VITALITY
BUS
TRAM

## 3.1 Good Move

Le boulevard Maurice Lemonnier s'inscrit dans un contexte particulier. En effet celui-ci se situe dans la continuité du boulevard Anspach qui a récemment profité de changements importants en devenant piétonnier suite au plan Good Move approuvé en 2020 à Bruxelles.

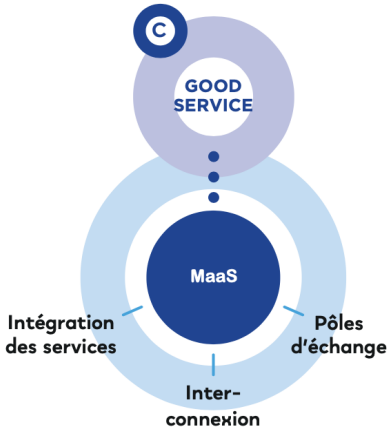
Good Move est le Plan régional de mobilité pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), adopté par le Gouvernement bruxellois en 2020. L' objectif est d'améliorer le cadre de vie des Bruxellois tout en accompagnant la croissance démographique et économique de la Région. Les initiatives du plan visent à garantir à tous les utilisateurs des options de déplacement appropriées, simplifiées et intégrées, afin qu'ils puissent choisir le moyen de transport le plus adapté à leurs déplacements, en fonction de leur destination et de leurs besoins spécifiques. Afin de répondre au mieux aux différents enjeux sur la mobilité et mettre en œuvre sa stratégie, la Région s'appuie sur un plan d'actions transversal, articulé autour de six grandes thématiques, les « focus ». Les thématiques « Good Neighbourhood » (A) et « Good Service » (C) sont particulièrement intéressantes pour la suite.

Dans la continuité de cette démarche, le quartier Lemonnier-Stalingrad subit également plusieurs modifications. De nombreuses rues adjacentes deviennent à sens unique faisant du boulevard Lemonnier et de l'avenue de Stalingrad les axes principaux pour rentrer dans le centre du pentagone (voir carte p.60). A cela vient s'ajouter la construction d'une future ligne de métro qui traversera le boulevard Lemonnier et suivra le tracé de l'avenue de Stalingrad. Cette nouvelle construction amènera un réaménagement de l'avenue de Stalingrad qui deviendra à son tour à sens unique laissant plus d'espaces pour les autres usagers ainsi que les espaces verts. Cette reconfiguration de l'avenue Stalingrad va avoir un impact direct sur la manière de se déplacer dans le pentagone et plus précisément sur le boulevard Lemonnier qui étant la parallèle de l'avenue de Stalingrad deviendra pour le bien du projet à son tour à sens unique (voir carte p.61).




Développement de la mobilité à l'échelle locale et de la qualité de l'espace public suivant trois points[1]:

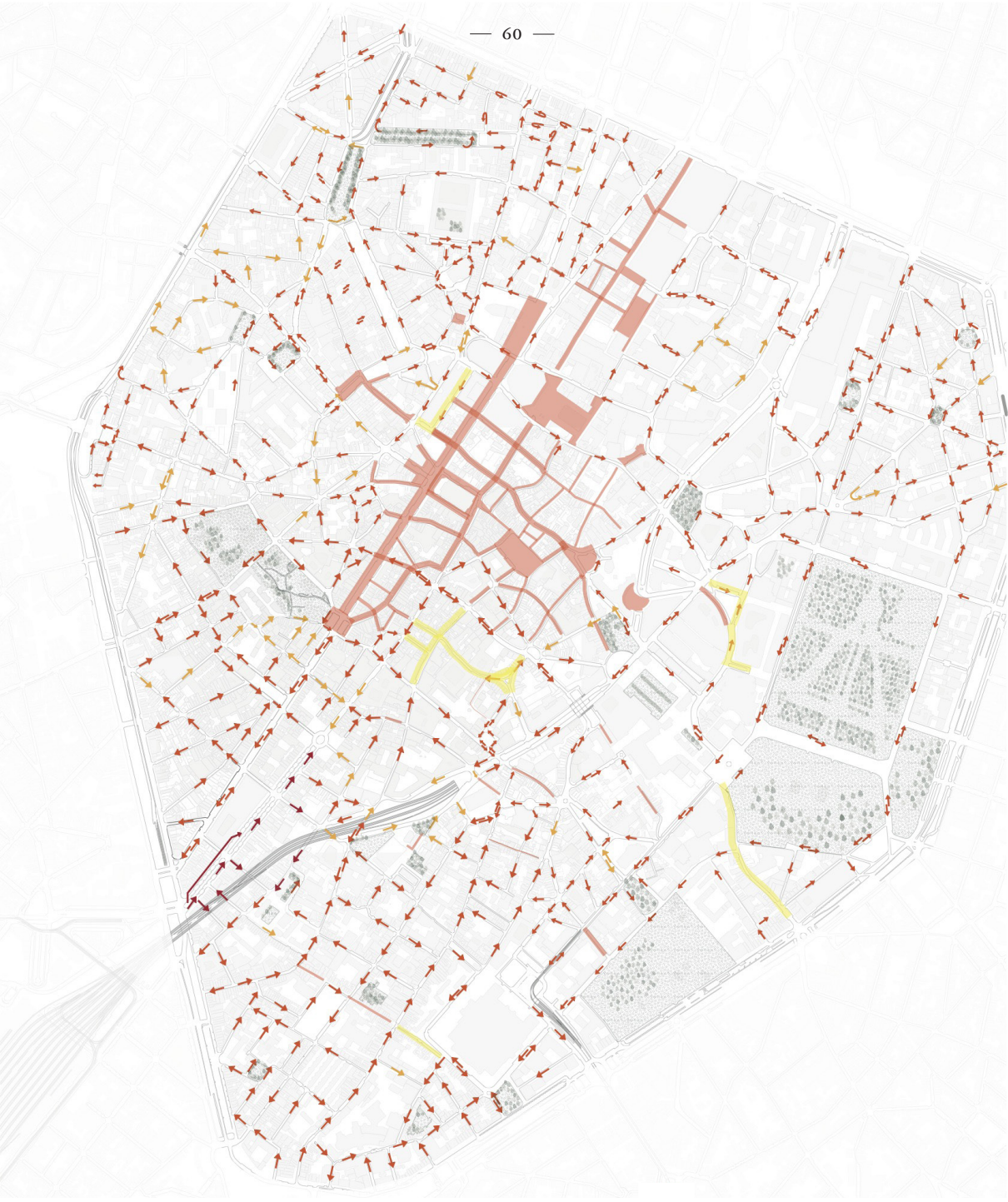
- La ville 30 réduire les vitesses pour une circulation apaisée ;
- La mise en œuvre des mailles – tendre vers des quartiers calmes et accessibles
- Les grands espaces publics, renforcer la qualité d'usage et l'animation urbaine.




Développement des servies de mobilité afin de pouvoir se déplacer librement d'un point A à un point B en prenant les transports en commun les plus adaptés. Le concept *Mobility as a Service* (MaaS) comprend:

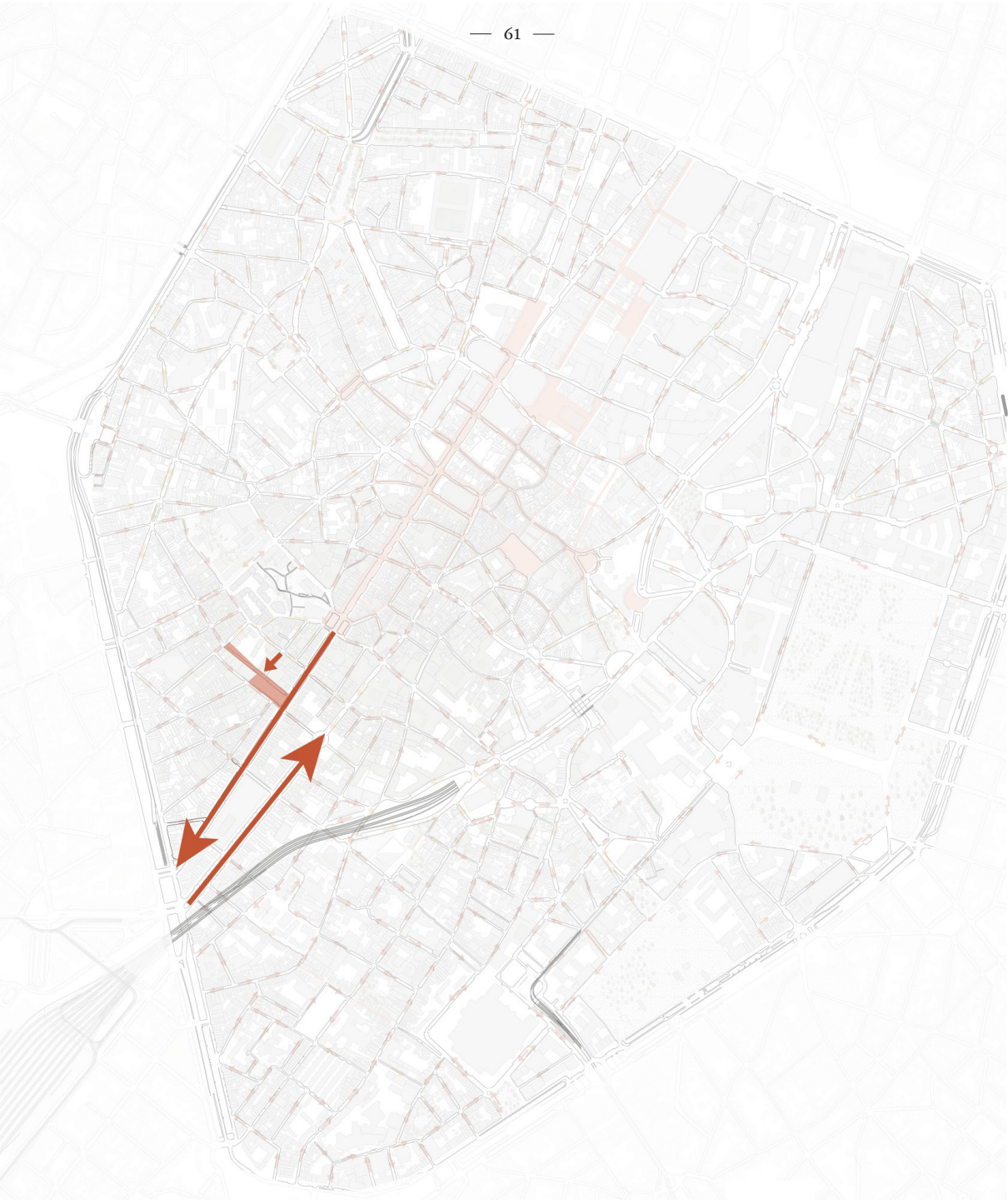
- L'intégration de services de mobilité (information, billettique, tarif) numériquement et physiquement ;
- La qualité des réseaux et des services publics pour assurer la meilleure lisibilité et accessibilité de ceux-ci ;
- L'interconnexion des différents services par le développement de pôles d'échange.

1 Schéma et interventions issus du plan Good Move




Good Move: Schéma de circulation Pentagone

Source: Ville de Bruxelles-Good Move

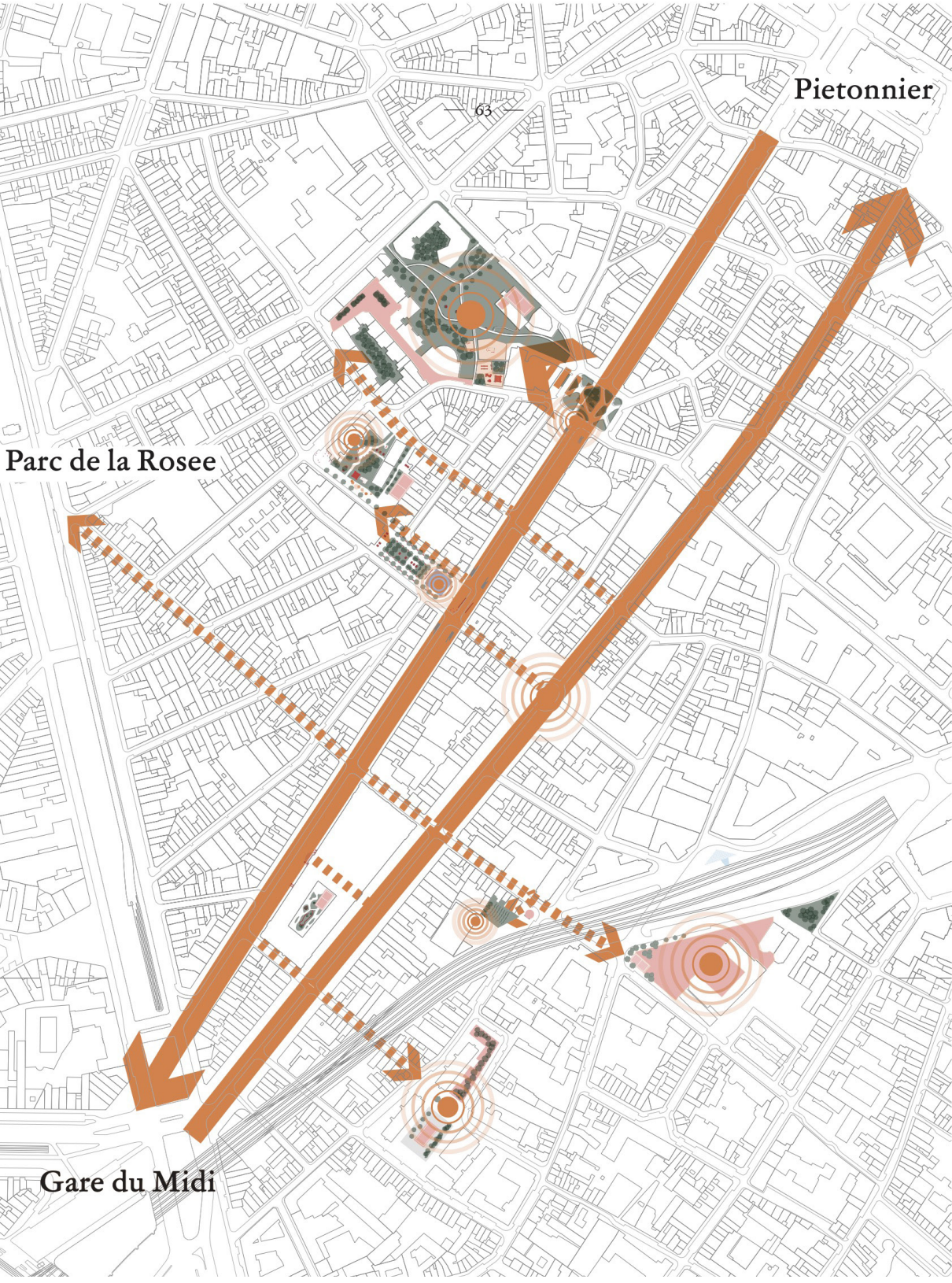



Carte de circulation modifiée pour le projet

## 3.2 Complémentarité Lemonnier-Stalingrad

Le boulevard Lemonnier et l'avenue de Stalingrad sont deux axes importants du Pentagone, tous deux relient la gare du midi aussi appelée « Porte d'entrée de la Belgique » avec le centre historique de Bruxelles. Ces deux voiries profitent d'une largeur conséquente tout en étant située dans le Pentagone (28 mètres pour le boulevard Lemonnier et 36 mètres pour l'avenue de Stalingrad). Ces axes ont l'avantage d'être parallèles et de pouvoir fonctionner ensemble, en complémentarité. L'avenue de Stalingrad a toujours profité de plus de verdures que le boulevard Lemonnier qui est lui relativement gris. Dans la même dualité, le boulevard Lemonnier est une artère commerçante tandis que l'avenue de Stalingrad se veut plus résidentielle. Dans l'idée de rendre ces deux voiries plus agréables pour tous les usagers, tout en suivant le réaménagement prévu pour l'avenue de Stalingrad, le boulevard Lemonnier deviendrait lui aussi à sens unique. L'avenue de Stalingrad deviendrait l'axe « rentrant » dans le Pentagone, axe plus vert et calme profitant de pistes cyclables en sites propres. Le boulevard Lemonnier deviendrait quant à lui l'axe « sortant », axe plus commerçant et animé laissant plus de places à la déambulation, aux aménagements urbains et aux commerçants. Cela permettrait également de ne pas surcharger d'aménagements une voirie, mais d'être complémentaire l'une de l'autre.

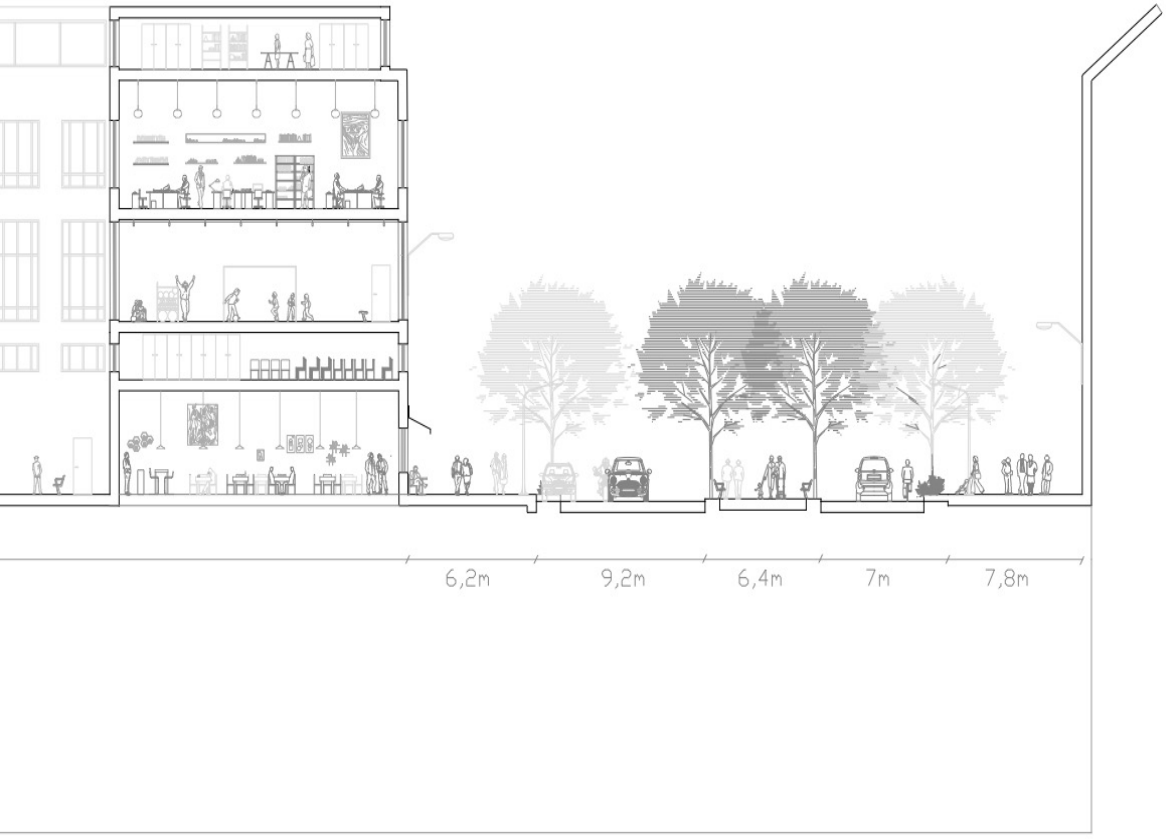
En plus d'être une porte d'entrée et de sortie du centre historique, ces deux artères sont également les colonnes vertébrales d'un réseau. Celles-ci permettent en effet de relier plusieurs espaces verts comprenant ou non une plaine de jeux, ce qui crée un réseau proposant des alternatives de cheminement en mettant en évidence des petites ruelles moins animées. Le boulevard Lemonnier et l'avenue de Stalingrad ne se résument plus simplement à être des grands axes qui doivent être traversés de manière linéaire, mais sont désormais des pôles de rencontres, de croisements de plusieurs parcours. Donner le choix aux usagers de la manière dont chacun veut profiter de l'espace public, rend la ville plus inclusive par sa multiplicité et sa liberté.




0 7500




Coupe longue d




ans le Palais du Midi

## 3.3 Artère commerciale

Le boulevard Lemonnier se situe dans le quartier Stalingrad-Lemonnier qui depuis le 19ème siècle se trouve être un quartier où se développe une forte activité commerciale. L'ASBL Garance[1] , déjà mentionnée précédemment, a réalisé une brochure qui définit plusieurs typologies de quartiers ainsi que des propositions d'amélioration afin de rendre ces espaces plus sécurisants.

Un quartier commercial est un espace principalement animé en journée et déserté lors de la fermeture des magasins. L'espace dédié pour le transport des courses et/ou des enfants ainsi que l'accès aux transports en commun ou aux sanitaires n'est pas nécessairement adapté. Les publicités sexistes ainsi que les mauvaises fréquentations ne rendent pas le quartier particulièrement accueillant pour tou.te.s. (Garance, 2012) Certaines propositions d'améliorations citées dans la brochure de Garance pourraient s'adapter au quartier Lemonnier-Stalingrad notamment:

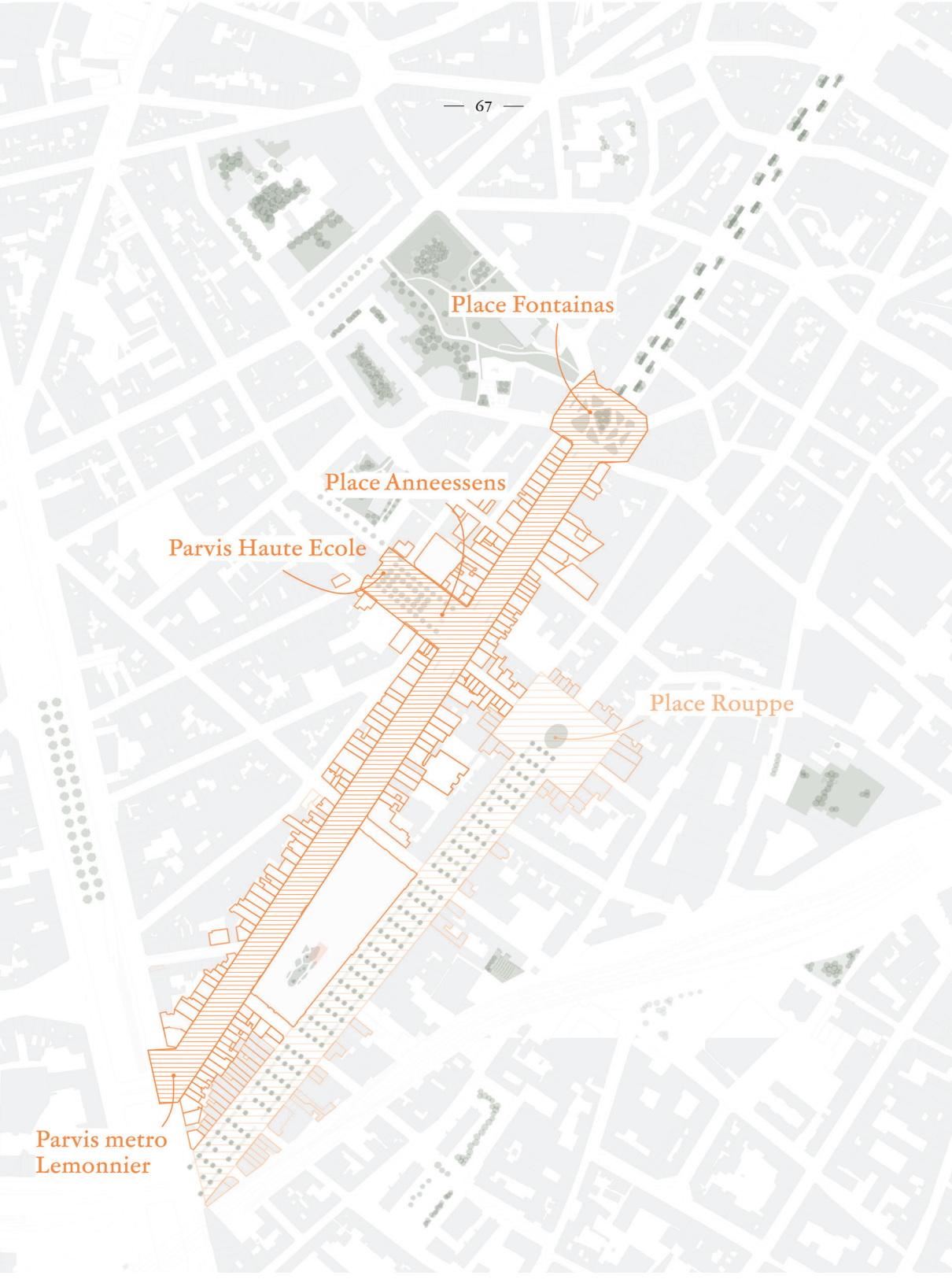
- Rendre les volets des magasins plus transparents afin d'avoir un boulevard plus accueillant malgré les magasins fermés. Cela permet d'éviter des recoins sombres, des barrières ou encore de rendre le boulevard plus sombre que ce qu'il n'est déjà. Une harmonie des volets pourrait également rendre l'axe plus convivial.

- Donner plus de place à la végétation pour diminuer le côté « bétonné » des artères. Une préférence pour les plantes dites vivaces qui ne diminuent pas la visibilité, ne gênent pas le passage et demandent peut d'entretien sur l'espace public.

- Rajouter des espaces dédiés aux poubelles qui doivent régulièrement être vidées afin d'avoir un espace public « propre ». Cependant les dépôts de poubelles des magasins ne doivent pas empiéter sur la déambulation des passant.e.s.

- Rendre le quartier plus multifonctionnel en ajoutant des cinémas, des restaurants ou d'autres activités qui restent ouverts le soir. Cela permettrait de diminuer le sentiment de quartier désert. Dans le cas du boulevard Lemonnier, les étages sont occupés par des logements ce qui amène déjà légèrement plus de passages en soirée.

1 L'ASBL a pour mission de lutter contre les violences dues au genre de manière préventive afin que chacun puisse vivre en sécurité.


Place Fontainas
Place Anneessens
Parvis Haute Ecole
Place Rouppe
Parvis metro
Lemonnier
0
7500

## 3.4 Mixité commerciale

En plus de rendre le quartier multifonctionnel pour éviter d'avoir des espaces publics « inanimés» la nuit, il est également nécessaire pour un quartier de comprendre une mixité d'usage du bâti ce qui amène une occupation variée de l'espace public ainsi que des usagers différents. Cette mixité permet de créer un sentiment de sécurité (F. Colard et al., 2019). Malgré les premières impressions d'un boulevard principalement occupé par des hommes dans le cadre d'activités commerciales considérées comme plutôt « masculines » d'après la société. Le boulevard Lemonnier possède cependant une grande diversité de commerces et de services.

Cet axe, comme expliqué précédemment, comprend principalement des commerces au rez-de-chaussée, mais il comprend également des infrastructures scolaires et sportives, telles que le Palais du midi, des infrastructures de soins (dentiste, médecin généraliste) ou encore des établissements liés au social? (Mutualité). Ces différentes fonctions permettent d'attirer un public varié. Cependant dans les faits cela ne semble pas être le cas.

Après plusieurs passages au boulevard Lemonnier, le constat est toujours le même, il y a un nombre important de rez-de-chaussée vacants. Ces rez-de-chaussée vides renforcent le sentiment d'insécurité. Ce sont des façades qui ne sont pas ouvertes sur l'espace public, qui n'attirent pas d'usagers et qui de temps en temps ont été vandalisées. Ces éléments ont une importance sur le boulevard Lemonnier. En effet les bâtiments bordant la voirie sont relativement hauts et non proportionnels à l'étroitesse du trottoir, des rez-de-chaussée fermés accroissent le sentiment de « renfermé » et diminue le contrôle social.

La carte suivante permet de comprendre la diversité des commerces ainsi que l'importance des rez-de-chaussée vacants.


Restauration
Alimentation générale
Cafés
Services
Commerce de proximité
Magasins
Informatique
Ecoles
Activités sportives
Services médicaux
Autres
Rdc vacants
0
7500



# METHODOLOGIE DE PROJET

Afin de rendre l'espace public plus accueillant du point de vue de la femme et des autres minorités, il est nécessaire de répondre aux trois critères cités précédemment:

1. La représentation;
2. La légitimité;
3. La sécurité dans l'espace public.

Mes interventions vont se catégoriser selon les différentes composantes de l'espace public. Celui-ci est composé de plusieurs « couches »:

1. La mobilité;
2. Le maillage vert;
3. Le maillage bleu;
4. Les aménagements urbains;
5. Le bâti.

(Les usagers )

Le croisement entre les composantes de l'espace public et les trois critères de perception de la ville vue par les femmes crée un tableau me permettant de classer les grands principes d'interventions. Différents scénarios de propositions d'aménagement du boulevard Lemonnier vont être présentés essayant chacun de rencontrer le plus grand nombre des grands principes possibles et ce en fonction de différentes « combinaisons » envisageables. Chaque scénario va être critiqué afin de terminer par la meilleure version en fonction des points positifs et négatifs de chacun. La dernière «couche» de l'espace public comprend les usagers qui sont un élément indépendant du projet et qui ne peut pas être «aménagés». Les différentes interventions qui vont être réalisées ont pour objectif de répondre aux besoins des usagers.

## 4.1 Phasage

A ce tableau s'ajoute la dimension du phasage. Certaines interventions pourraient être réalisées dans un futur proche et demanderaient moins de budget et de gros travaux que d'autres.

Avant de réaliser un quelconque changement ou une amélioration de l'espace public, il faut d'abord passer par la phase 0, ce qui revient à prendre connaissance du ou des problèmes.

- **Marche Exploratoire**: Ces marches permettent d'identifier les éléments considérés comme nuisibles à l'occupation de l'espace public pour les femmes. Cela permet notamment de se réapproprier la ville et de dépasser certains a priori sur des lieux considérés comme insécurisant.

La première phase consisterait en des interventions « rapides » de types initiatives réalisées pas des collectifs.

- **Safe Place**: Il s'agit d'une démarche lancée par les acteurs du terrain (les commerçants et la police). Les commerçants ayant un logo « Safe Place » sur leurs devantures deviennent des « refuges » pour toutes les personnes se sentant en insécurité dans l'espace public. Cette initiative permettrait d'offrir des lieux sécuritaires et de diminuer le sentiment d'insécurité.
- **Toilettes accueillantes**: Initiative lancée par la ville de Bruxelles, l'objectif est de rendre les sanitaires de certains commerces, lieux publics et culturels accessibles gratuitement. En échange la ville s'engage à payer une prime pour le nettoyage et l'utilisation des sanitaires.

La seconde phase comprend des modifications ou améliorations des aménagements urbains directement.

- **L'emplacement des bancs**:

Etude réalisée par le bureau Collectiu Punt 6: l'objectif de ce projet est de rajouter plus de bancs en fonction des besoins de chacun. Le processus du projet a été participatif et a permis de créer plusieurs typologies d'assises en fonction des différentes habitudes des individus. L'étude a également pris en compte les itinéraires quotidiens ce qui a permis de créer des réseaux d'activités et d'occupations de la ville. (Collectiu Punt 6, 2017)

- **L'aménagement d'escalier plus inclusif**:

A Vienne dans le neuvième arrondissement, l'espace public a été aménagé afin de rendre la mobilité plus inclusive. Un escalier a été designé avec une rampe centrale et à proximité d'une intersection majeure afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite ou encore des poussettes. (O. Chalaby, 2017)

La dernière phase comprend des réaménagements majeurs de la ville tels que la piétonnisation de voirie ou la modification totale de l'organisation d'une place.

- **Projet de réaménagement de la chaussée d'Ixelles et de la place Fernand Cocq**:

Le projet consiste en la transformation d'une artère commerciale en un espace partagé cela a été permis grâce à la limitation de l'accès aux voitures à certaines heures de la journée. Le parcours jusqu' à la place Fernand Cocq comprend plusieurs espaces verts ainsi que des aménagements urbains. La place quant à elle, est devenue totalement piétonne. Des terrasses, assises, espaces verts et une fontaine en l'honneur d'une cantatrice, Maria Malibran, se sont installés sur la place. (ÁRTER Architects, 2022)

- **Projet du quartier Caserne à Namur**:

Grâce à des marches exploratoires, l'Asbl Garance a réussi à intégrer la notion de genre dans le cahier de charge du projet. Le quartier Caserne a été créé afin d' être un espace

*women friendly.* Des attentions particulières ont été portées sur les revêtements de sols afin qu'ils soient plus pratiques, des sanitaires publiques ainsi que des points d'eau potable ou encore la suppression de recoins sombres. Tous ces éléments ont été pris en compte et modifiés grâce aux marches exploratoires. (La ville de Namur, 2024)

## 4.2 Cadrage

L'espace public est composé d'une multitude de typologies. La brochure réalisée par les bureaux «]pyblik[« et «artgineeringles» a analysé ces typologies et en a recensé cinq:

1. Les rues
2. Les avenues, boulevards et chaussées
3. Les places
4. Les croisements
5. Autre qui comprend les espaces peu représentés tels que les venelles, les galeries…

Pour la réalisation de ce projet, des zooms vont être effectués sur la place Anneessens et sur un tronçon du boulevard Lemonnier afin d'analyser les différences d'aménagement entre ces deux typologies. Nous verrons par la suite grâce à une vue d'ensemble du projet comment ces espaces fonctionnent ensemble et se relient.

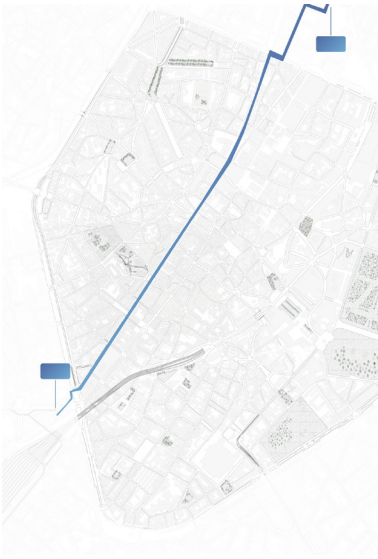
## 4.3 Temporalité

En plus d'une occupation quotidienne du boulevard par les riverains, les commerçants ou les clients, il existe des événements ou des activités qui permettent de rassembler plusieurs individus ensemble dans un même endroit qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter. Le développement d'un projet inclusif donnant plus de la place à la mobilité douce et créant de nouveaux réseaux permet d'amener de nouvelles opportunités. En effet, le boulevard Lemonnier pourrait devenir un nouvel axe pour des événements hebdomadaire, mensuel ou annuel. Ces différentes activités amèneront de l'animation ainsi qu'une mixité des usagers.




Manifestation 1er mai

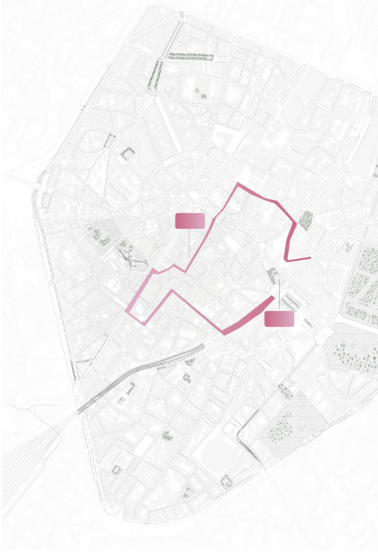
- Annuel
- Liaison avec la place Rouppe
- Fermeture temporaire d'un tronçon du boulevard





20 km de Bruxelles/Roller Parade

- Annuel
- Découverte du boulevard
- Fermeture temporaire d'un tronçon du boulevard





Liaison Nord-Midi

- Mensuel
- Liaison entre la gare du Midi et la gare du Nord
- Tracé propice à des manifestations
- Fermeture temporaire du boulevard



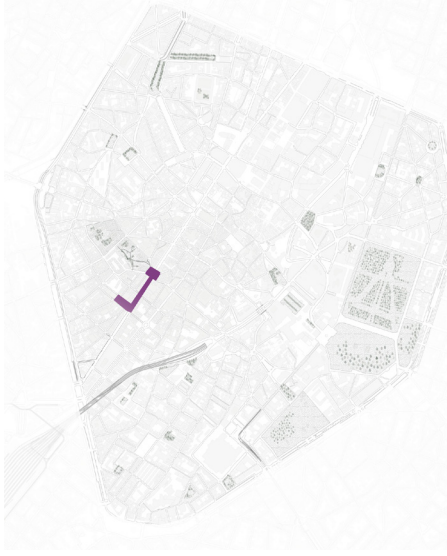
Marche du Midi- Dimanche

- Hebdomadaire
- Liaison avec le quartier du midi et le piétonnier
- Attrait d'autres usagers
- Fermeture temporaire du boulevard



Gay Pride

- Annuel
- Liaison entre les différentes entités du quartier
- Fermeture temporaire d'un tronçon du boulevard



Marche Anneessens- Mercredi

- Hebdomadaire
- Animation du boulevard
- Attrait d'autres usagers
- Fermeture temporaire du boulevard

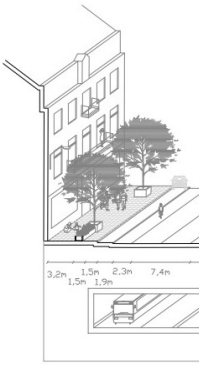
INCLUSIVITE

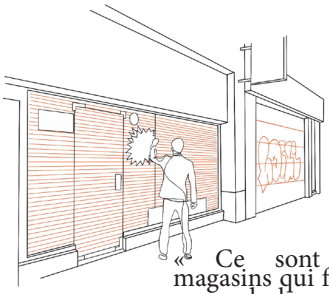
| | Mobilité | Maillage Vert | M |
|---|---|---|---|
| Représentation | • Intitulé des arrêts de transport (p.26) | • Intitulé des espaces verts (p.23) | • |
| Légitimité | • Choix du type de transport<br>• Mixité des cheminements (p.46) | • Mixité d'espaces verts | • |
| Sécurité | • Revêtement<br>• Signalétique<br>• Largeur disponible pour la mobilité douce | • Arbres (Essence, Hauteur)<br>• Entretien espace vert | • |

| Maillage Eau | Aménagements urbains | Bâti |
|---|---|---|
| Intitulé des points d'eau (p.23)<br>Représentation des points d'eau (p.23) | • Intitulé des voiries (p.25)<br>• Fresques et parcours Bande Dessinée (p.26)<br>• Statues (p.25) | • Enseigne commerciale (p.27) |
| Mixité de sanitaires | • Mixité des propositions d'assise | • Mixité de commerces (p.68) |
| Sanitaire<br>Espace d'hygiène<br>Fontaine publique | • Obstacle (p.36)<br>• Eclairage (p.36)<br>• Propreté<br>• Assise | • Rez-de-chaussée aveugle (p.68)<br>• Hauteur<br>• Ouverture des façades sur la voirie (p.68) |

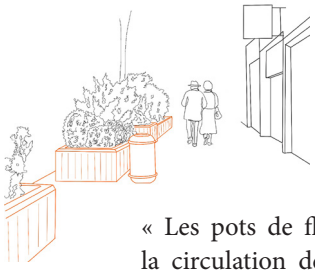
## 4.3 Projet: Boulevard Lemonnier

Situation exisante, Carte annotée d'extraits d'interviews



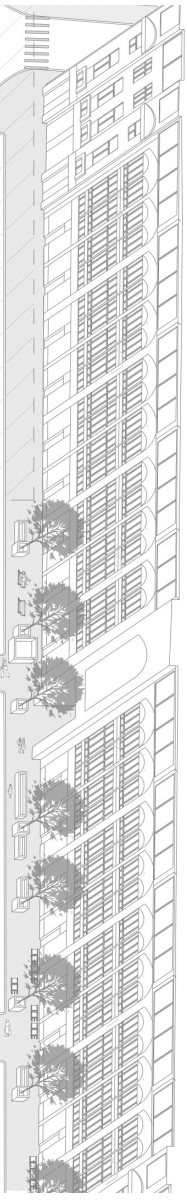



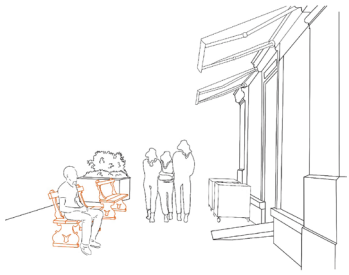
« Ce sont principalement des magasins qui ferment vers 19 h. Il n'y a pas de bars, il n'y a pas de restos, il n'y a pas de choses qui restent un peu plus tard et qui permet qu'il y ait un peu de vie, du mouvement... »



« Les pots de fleurs ils coupent un peu la circulation de ce trottoir. Ça fait des petites cases comme ça, ça renferme un petit peu l'endroit. »

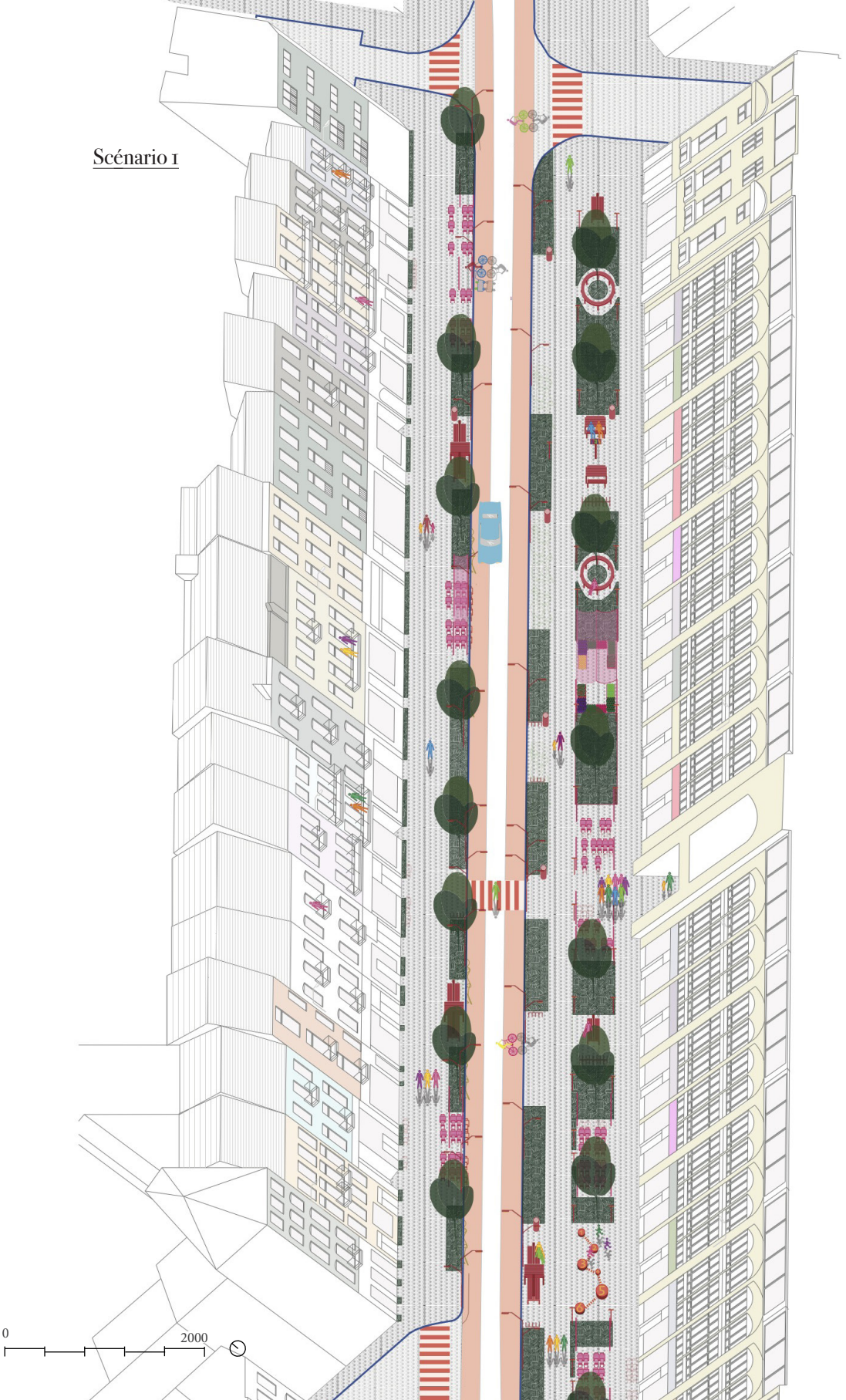


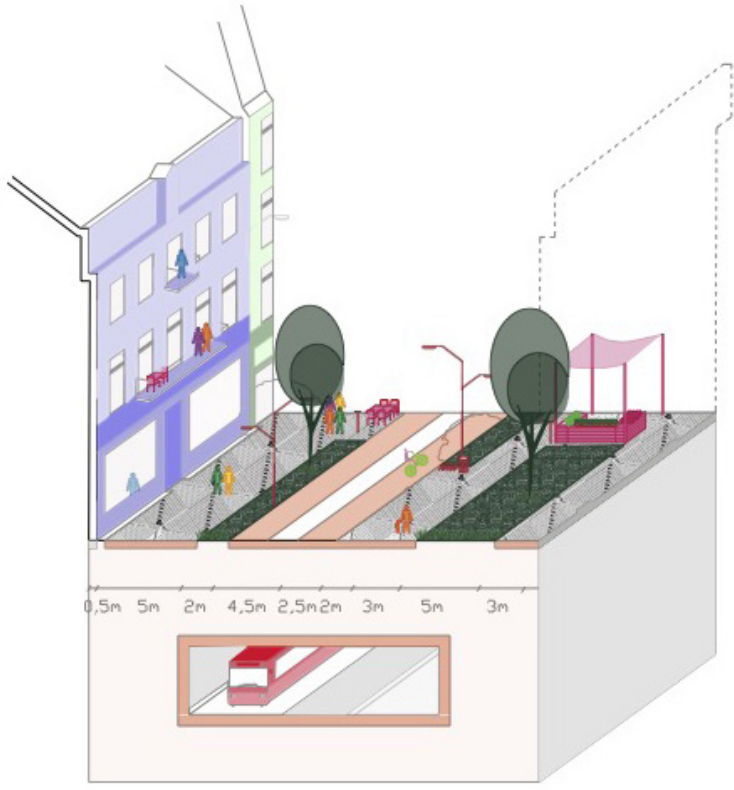



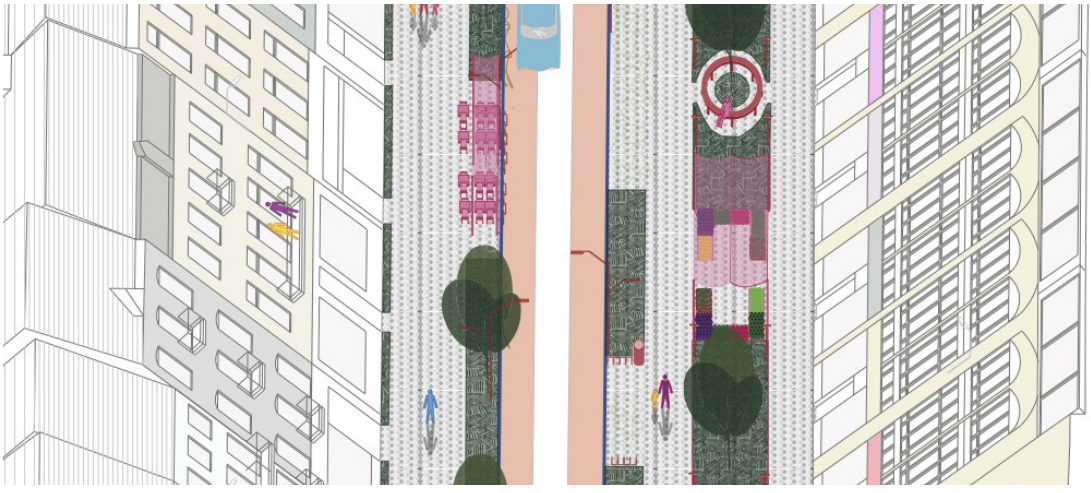


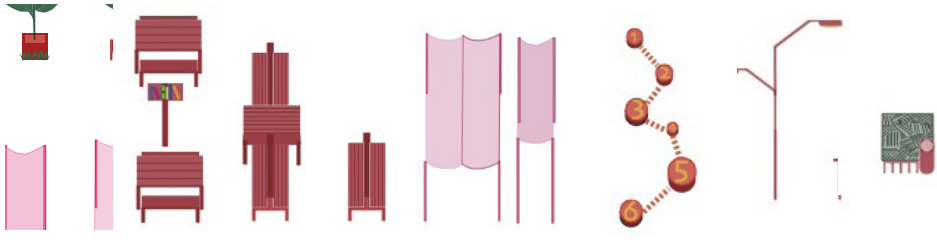
« Les bancs, ils sont dos à la rue et face au trottoir (...) j'ai déjà entendu des remarques qui ont été faites sur des filles plus jeunes. Pour moi, c'est quelque chose qui est désagréable. »

Scénario 1




0,5m 5m 2m 4,5m 2,5m 2m 3m 5m 3m





Interventions:

- Réduction des bandes de circulation à une seule bande en sens unique et instauration d'une zone 30
- Agrandissement asymétrique des trottoirs pour créer des espaces différents et par conséquent des choix de déambulations variées.
- Création d'un parvis à l'entrée du palais du Midi
- Division du trottoir plus large en quatre parties

1. Déambulation profitant des façades des commerces
2. Zones aménagées pour des espaces verts ainsi que des terrasses, des étalages ou encore des typologies d'assises différentes ou des aménagements ludiques pour les enfants. Cela permet de ne pas empiéter sur le passage.
3. Déambulation plus aérée et ouverte sur le boulevard
4. Zones aménagées pour des espaces verts ainsi que des parkings pour vélo ou encore des poubelles. Création d'une transition douce entre les piétons et les utilisateurs de la route.

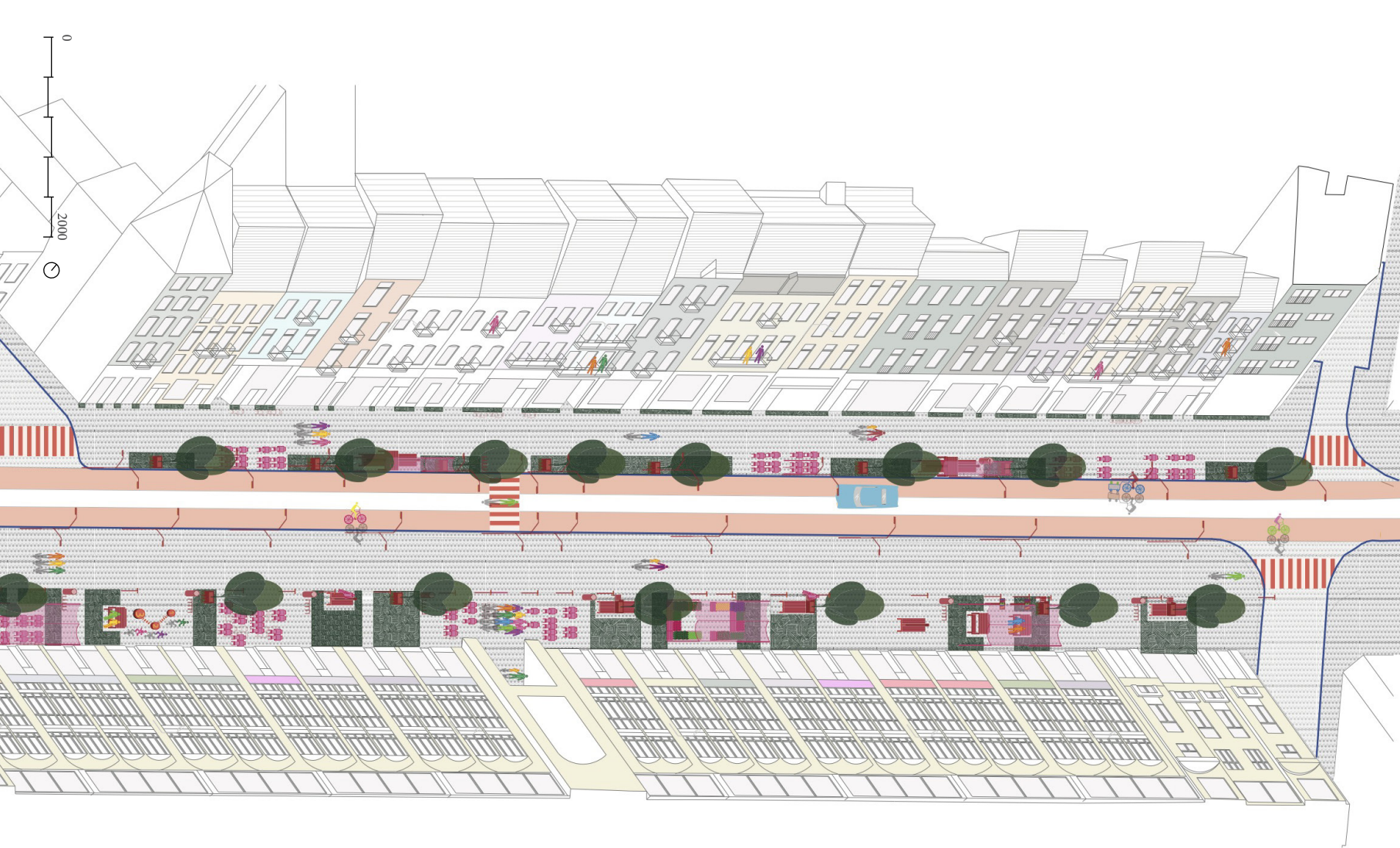
- Aménagement d'éclairages plus bas, à hauteur d'humains. Cela permet d'éclairer directement le trottoir et la voirie plutôt que la végétation.
- Différenciation de hauteurs entre les éclairages en fonction des occupations du trottoir: terrasses, étalages, assises ou encore passage pour piétons qui seraient mis en évidence.
- Installation d'espaces de restaurations et d'activités qui animeraient le boulevard de nuit.
- Utilisation des rez-de-chaussée vacants pour des lieux dédiés à l'hygiène ou de lieux de rassemblement pour femme (co-vaillance)
- Aménagement de potagers collectifs dans le parc Simone de Beauvoir ainsi que des vergers sur l'espace public entretenus par les habitants, commerçants et les écoles

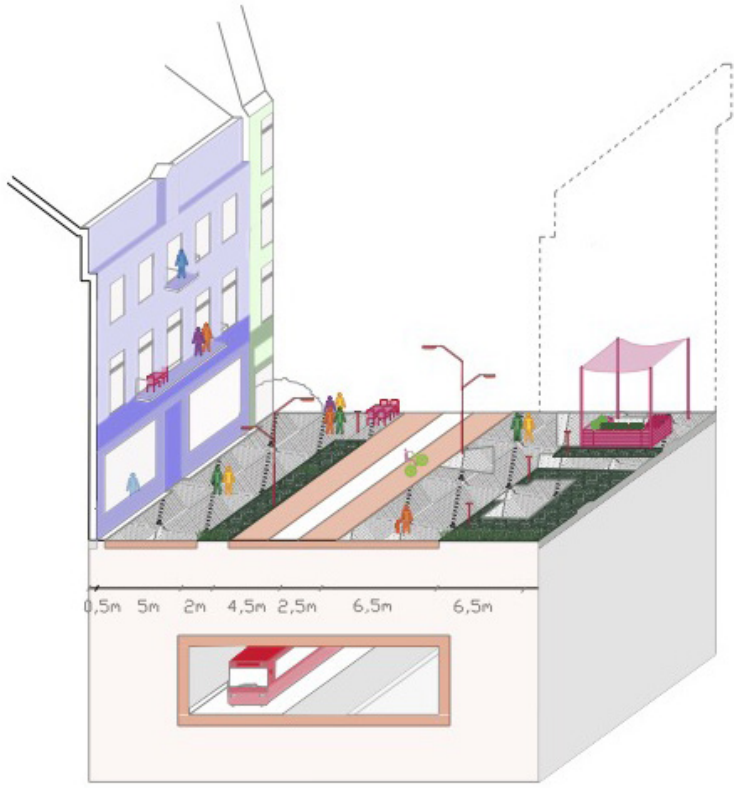
Critique du projet

+ Offre différentes possibilités de promenades
- Sépare trop la circulation et diminue les avantages d'un trottoir plus large
- Reproduction du piétonnier qui ne fonctionne pas

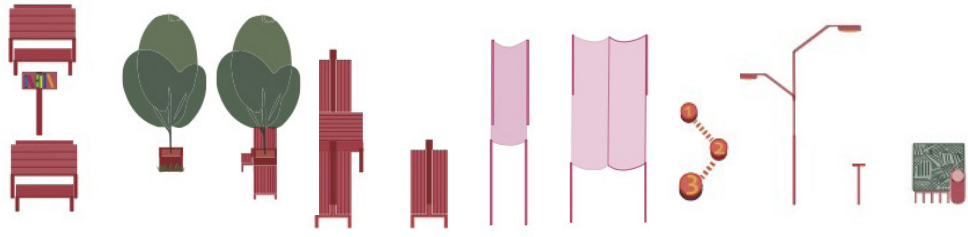


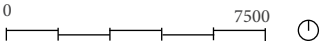
Schéma d'organisation du trottoir


0
2000


0,5m
5m
2m
4,5m
2,5m
6,5m
6,5m






0
7500

Interventions:

- Réduction des bandes de circulation à une seule bande en sens unique et instauration d'une zone 30
- Agrandissement asymétrique des trottoirs pour créer des espaces différents et par conséquent des choix de déambulations variées.
- Création d'un parvis à l'entrée du palais du Midi
- Division du trottoir plus large en deux parties

1. Espace pour les espaces verts et autres aménagements urbains qui n'empiètent pas sur le chemin
2. Espace uniquement dédié au passage

- Aménagement d'éclairages plus bas, à hauteur d'humains. Cela permet d'éclairer directement le trottoir et la voirie plutôt que la végétation.
- Différenciation de hauteurs entre les éclairages en fonction des occupations du trottoir: terrasses, étalages, assises ou encore passage pour piétons qui seraient mis en évidence.
- Auvent permanent qui permettent d'accueillir différentes fonction et crée un rythme dans le boulevard
- Installation d'espaces de restaurations et d'activités qui animeraient le boulevard de nuit.
- Utilisation des rez-de-chaussée vacants pour des lieux dédiés à l'hygiène ou de lieux de rassemblement pour femme (co-vaillance)
- Aménagement de potagers collectifs dans le parc Simone de Beauvoir ainsi que des vergers sur l'espace public entretenus par les habitants, commerçants et les écoles

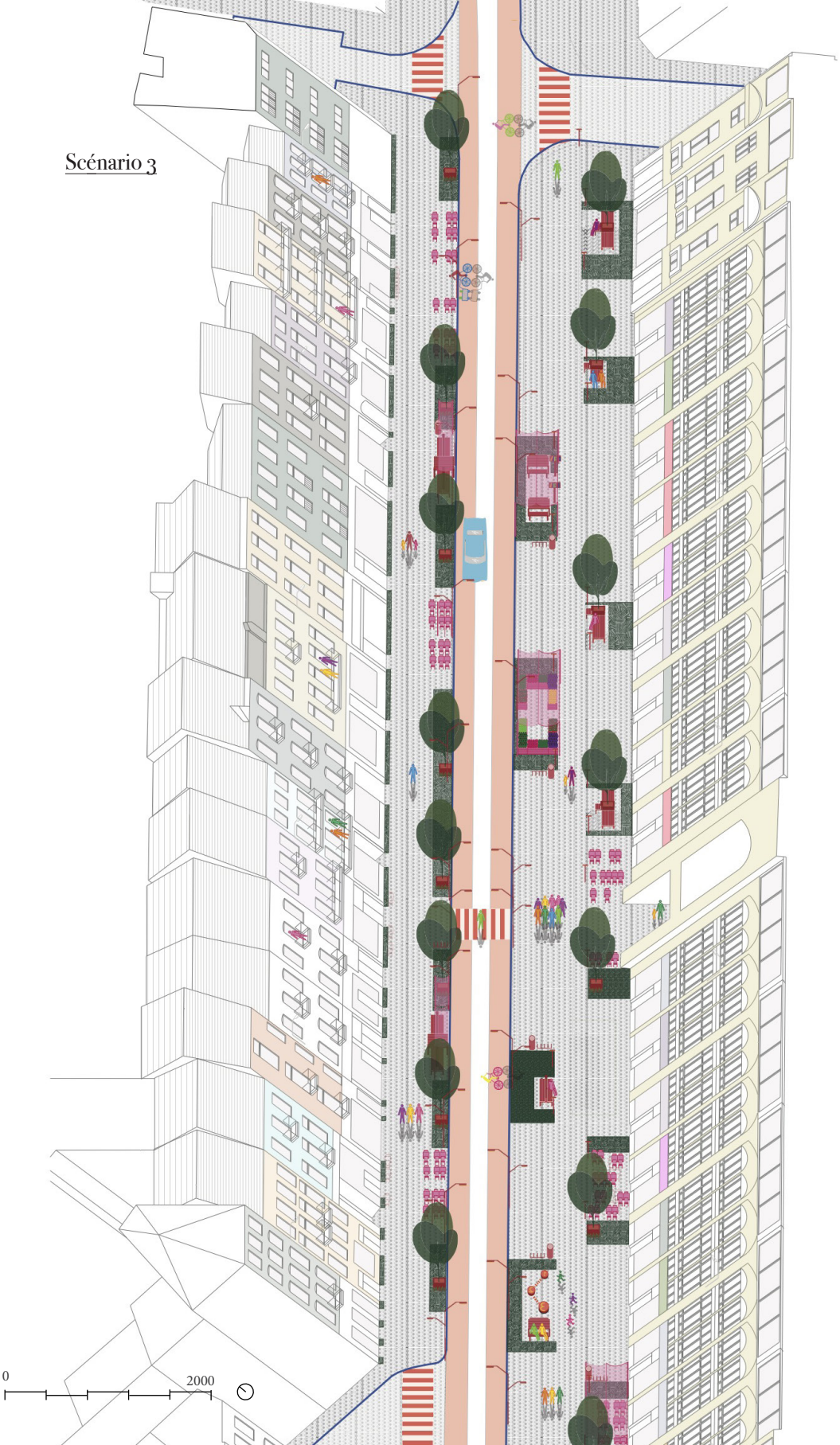
Critique du projet

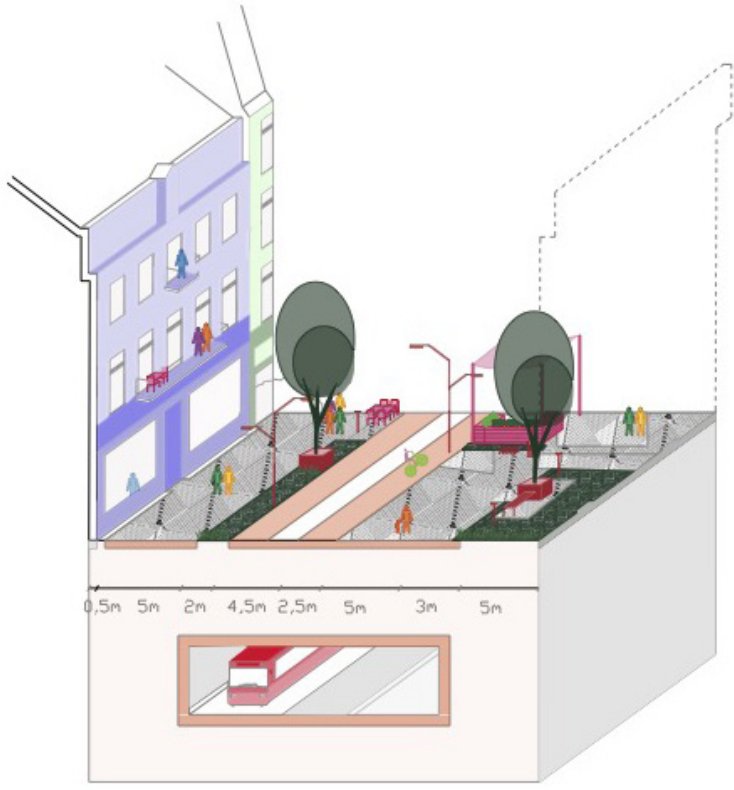
+ Offre différentes possibilités de promenades
+ Offre une largeur importante pour la déambulation
+ Permet une plus grande flexibilité du boulevard
+ Cette configuration permet de garder les arbres à leurs emplacements initiaux et limite les travaux
- Pas de séparation distincte avec la voirie



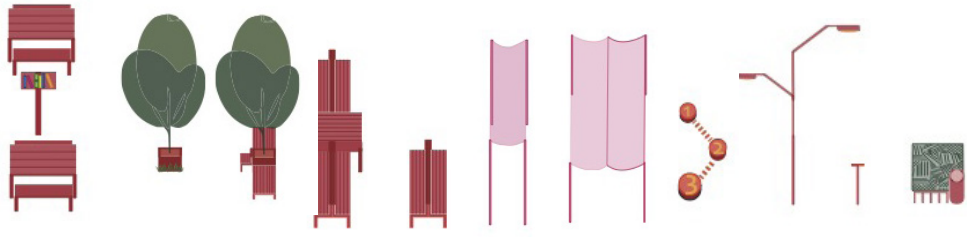
Schéma d'organisation du trottoir

Scénario 3




0,5m 5m 2m 4,5m 2,5m 5m 3m 5m





Interventions:

- Réduction des bandes de circulation à une seule bande en sens unique et instauration d'une zone 30
- Agrandissement asymétrique des trottoirs pour créer des espaces différents et par conséquent des choix de déambulations variées.
- Création d'un parvis à l'entrée du palais du Midi
- Division du trottoir plus large en trois parties parties

1. Espace central uniquement dédié à la circulation
2. Espace côté façade dédié aux aménagements urbains, espaces verts et autres occupations temporaires qui gêneraient la déambulation
3. Espace similaire au point précédent mais il se situe côté voirie

- Aménagement d'éclairages plus bas, à hauteur d'humains. Cela permet d'éclairer directement le trottoir et la voirie plutôt que la végétation.
- Différenciation de hauteurs entre les éclairages en fonction des occupations du trottoir: terrasses, étalages, assises ou encore passage pour piétons qui seraient mis en évidence.
- Auvent permanent qui permettent d'accueillir différentes fonction et crée un rythme dans le boulevard
- Installation d'espaces de restaurations et d'activités qui animeraient le boulevard de nuit.
- Utilisation des rez-de-chaussée vacants pour des lieux dédiés à l'hygiène ou de lieux de rassemblement pour femme (co-vaillance)
- Aménagement de potagers collectifs dans le parc Simone de Beauvoir ainsi que des vergers sur l'espace public entretenus par les habitants, commerçants et les écoles

Critique du projet

+ Offre différentes possibilités de promenades
+ Offre un cheminement varié entre espace ouvert sur la voirie ou sur les commerces
+ Cette configuration permet également de garder les arbres à leurs emplacements initiaux et limite les travaux
- Peu de possibilités d'adaptation du boulevard

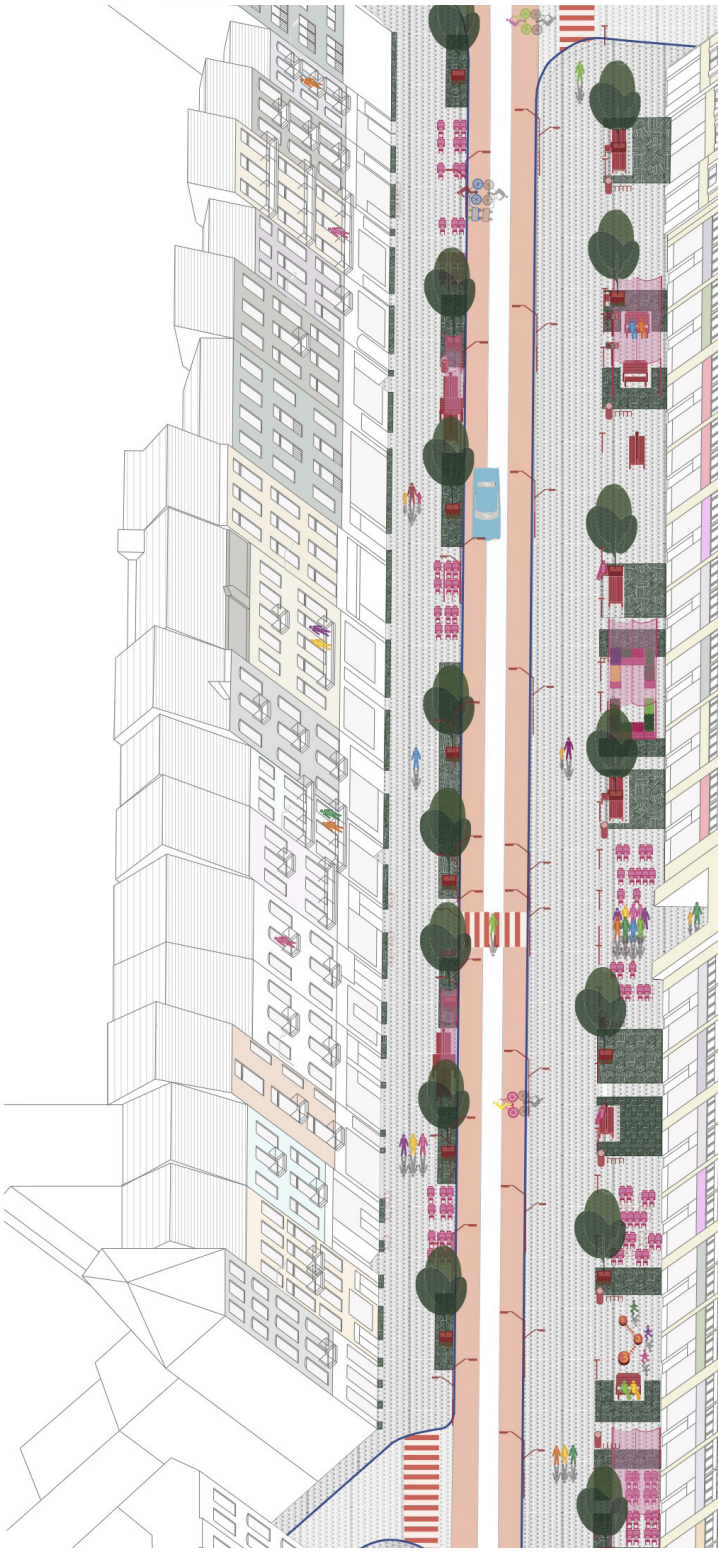


Schéma d'organisation du trottoir

## Choix du scénario

Le scénario 2 est celui qui répond aux plus de points négatifs du boulevard Lemonnier. La largeur du trottoir tout en gardant des espaces dédiés aux aménagements des commerces et de l'espace public permet de rendre l'espace plus inclusif. De plus sa configuration permet de rendre cet axe polyvalent et de devenir un espace d'accueil pour plusieurs événements et de refaire vivre ce quartier qui dépérit.

Le thème de la temporalité a été abordé précédemment dans l'analyse comme un élément perturbateur de la sécurité des femmes dans l'espace public. L'ajout de plusieurs lampadaires à des hauteurs différentes en fonction de leurs emplacements ainsi que des activités nocturnes créant de l'animation semble être une proposition pertinente. En réponse aux constats tirés de l'étude du genre dans l'espace public.





# PLACE ANNEESSENS

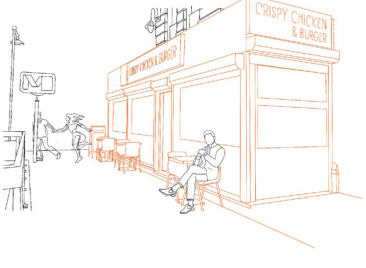



Maison Médicale Anneessens

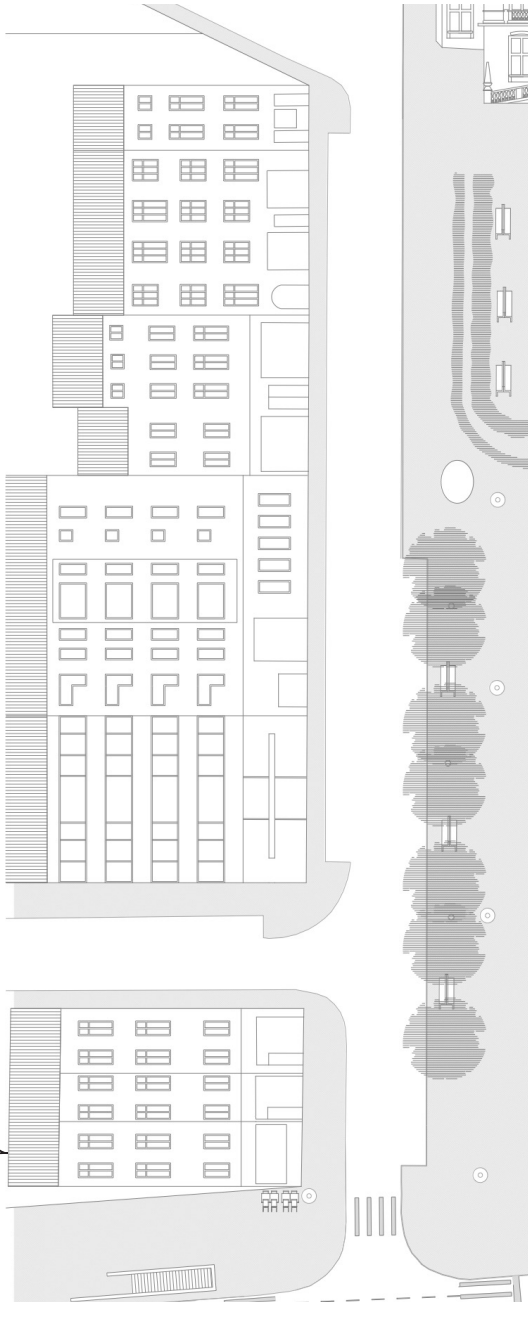
## 4.4 Projet: Place Anneessens

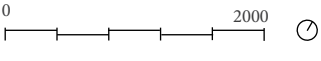
Situation exisante, Carte annotée d'extraits d'interviews



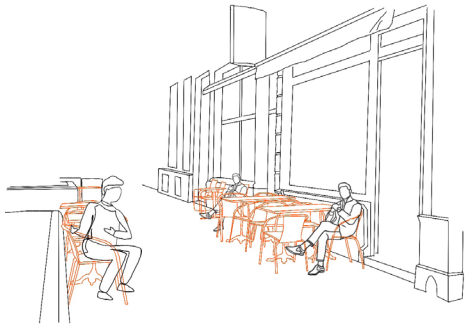

« Il y a des vendeurs de poulets majoritairement aussi des hommes »







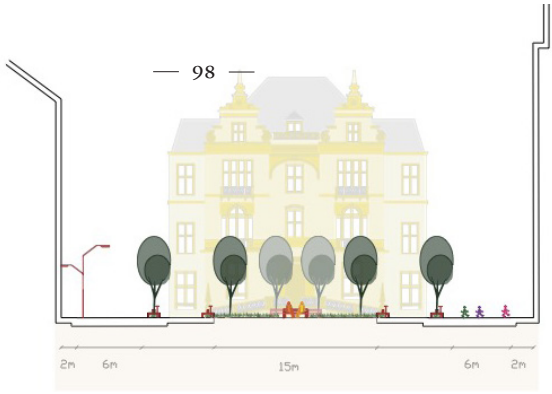


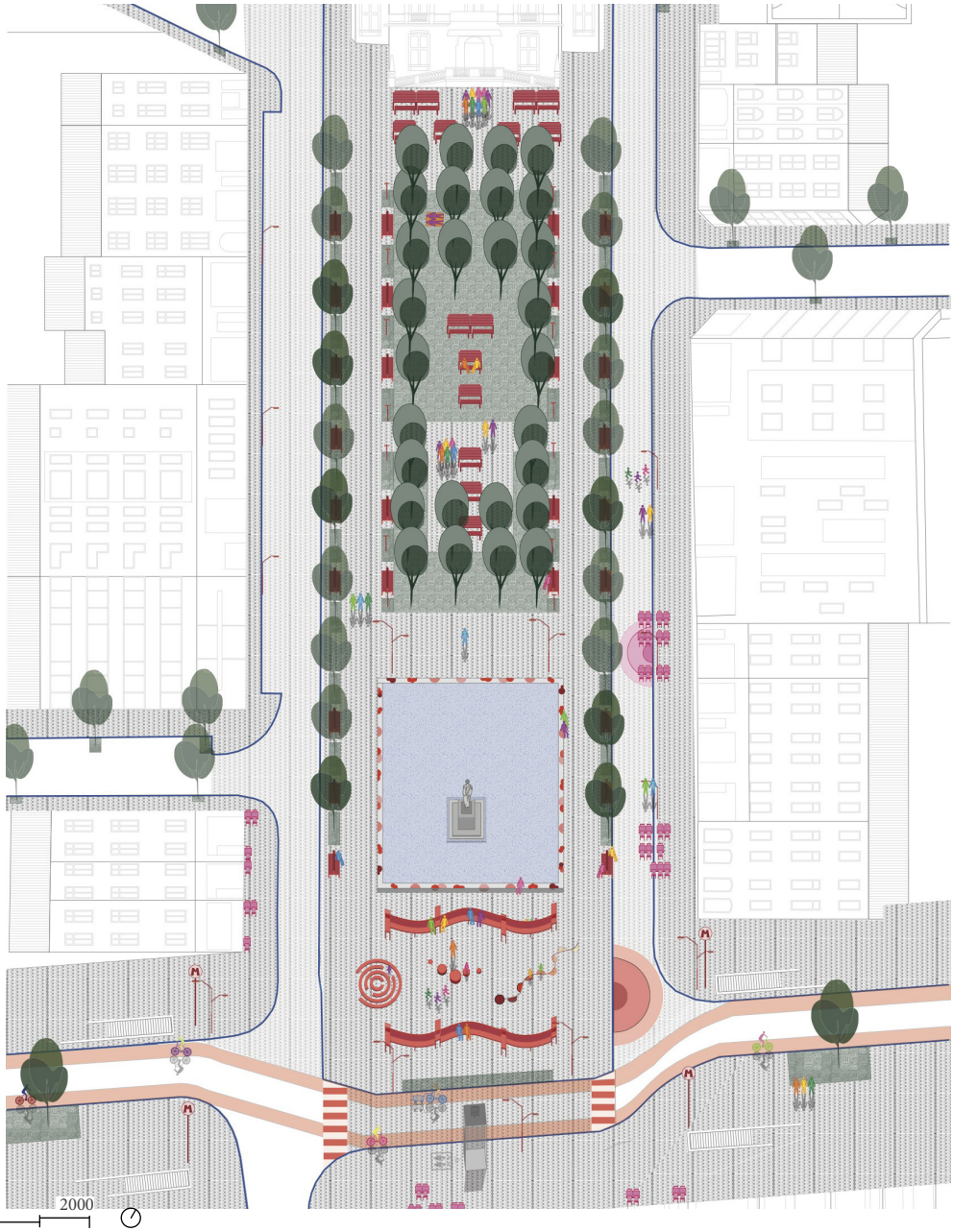



« Tu as les salons de thé et parfois tu dois passer au milieu des tables. »



## Scénario I



0 2000

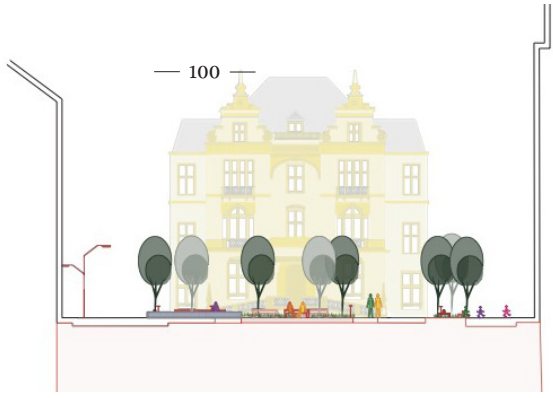
Interventions:

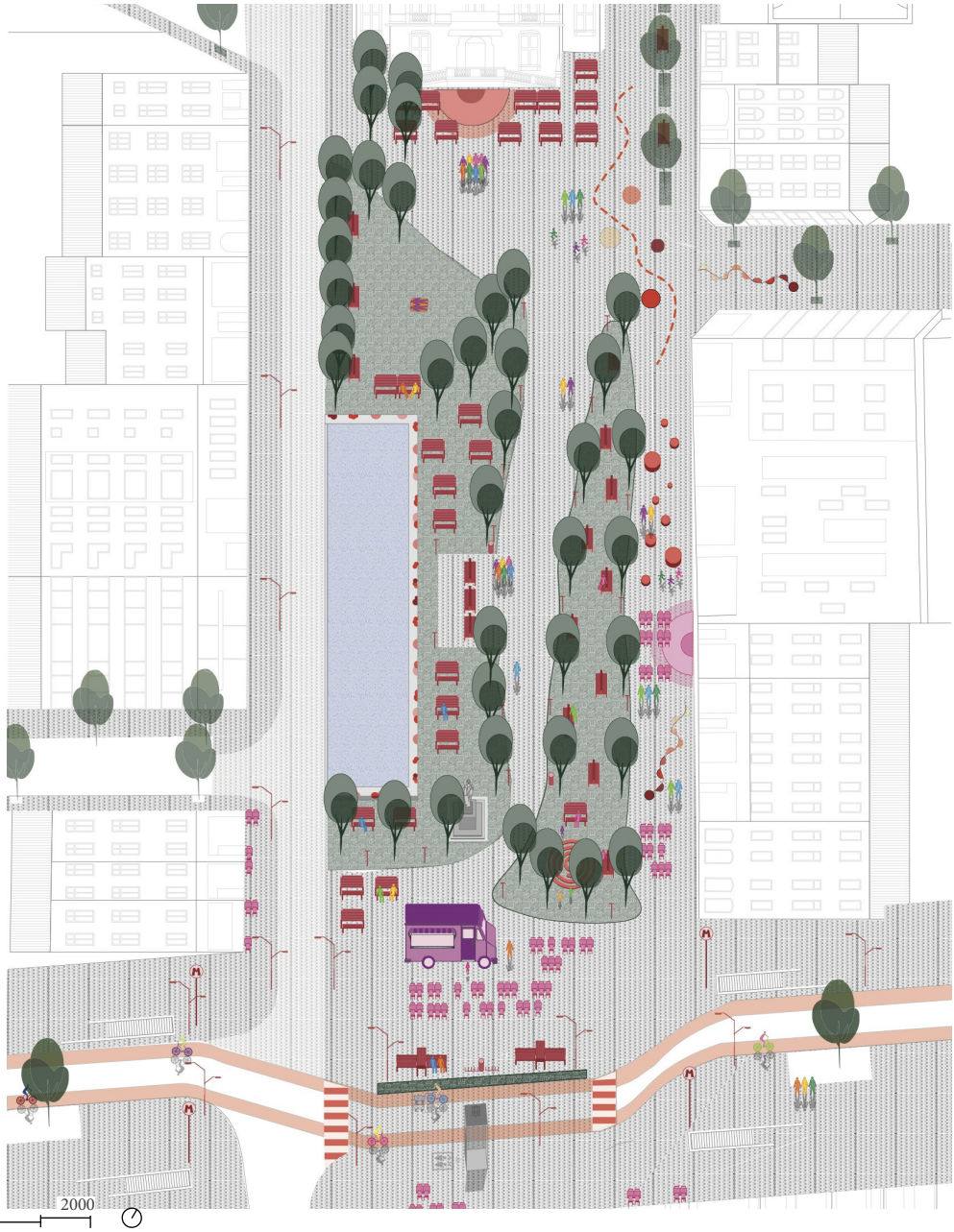
- Piétonnisation d'une ruelle bordant la place
- Augmentation des types et du nombre d'assises pour des appropriations différentes
- Plantation de plusieurs arbres en pleine terre
- Mise en avant d'aménagements ludiques tournés sur la place
- Conservation de l'organisation symétrique de la place
- Création d'un parvis pour l'école
- Création d'un point d'eau potable à l'effigie d'une femme, par exemple Jane Jacobs
- Différenciation de hauteurs entre les éclairages en fonction des occupations de la place
- Création d'un auvent naturel avec la canopée des arbres
- Revêtement similaire entre la voirie et la place qui induit un espace prioritaire aux piétons
- Revêtement lisse pour une accessibilité pour tous et toutes
- Mise en évidence des arrêts de transport et de l'ascenseur

Critique du projet

+ Offre des espaces de pause variés, plus verts que sur le boulevard Lemonnier
+ La symétrie met en avant la statue de François Anneessens
- Plus de place pour le marché

## Scénario 2



0 2000

Interventions:

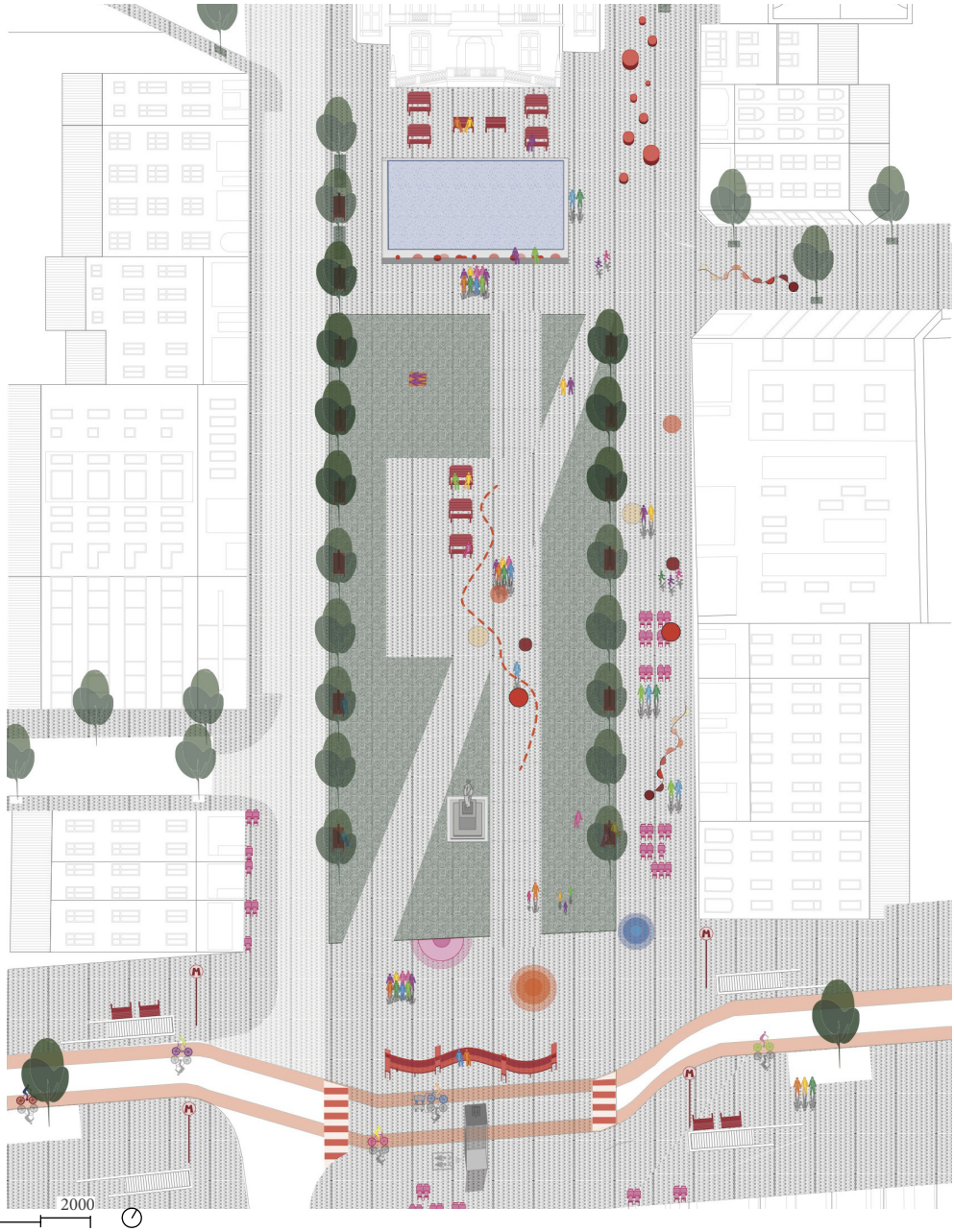
- Agrandissement de la place sur le boulevard qui lui donne une accroche plus importante à la voirie
- Piétonnisation d'une ruelle bordant la place
- Augmentation des types et du nombre d'assises pour des appropriations différentes
- Plantation de plusieurs arbres en pleine terre
- Ruelle piétonne dédiée aux aménagements ludiques faisant partie de la place
- Création d'un parvis pour l'école
- Création d'un point d'eau potable à l'effigie d'une femme, par exemple Jane Jacobs, qui fait également limite entre la place et la voirie
- Différenciation de hauteurs entre les éclairages en fonction des occupations de la place
- Création de plusieurs zones en fonction des occupations :
    - Espace vert avec le point d'eau plus calme
    - Espace vert avec aménagements ludiques plus animés
    - Espace polyvalent pour un food truck ou autre occupation temporaire
    - Espace conservé pour le parvis
- Revêtement similaire entre la voirie et la place qui induit un espace prioritaire aux piétons
- Revêtement lisse pour une accessibilité pour tous et toutes
- Mise en évidence des arrêts de transport et de l'ascenseur
- Création d'un cheminement menant vers des points d'intérêts comme analysé précédemment

Critique du projet

+ Offre des espaces de pause variés, plus verts que sur le boulevard Lemonnier
+ L'asymétrie rend la statue de François Anneessens moins importante
- Place peu polyvalente dans l'ensemble
- Peu de liens directs entre la place Anneessens et le boulevard Lemonnier

## Scénario 3



0 2000

Interventions:

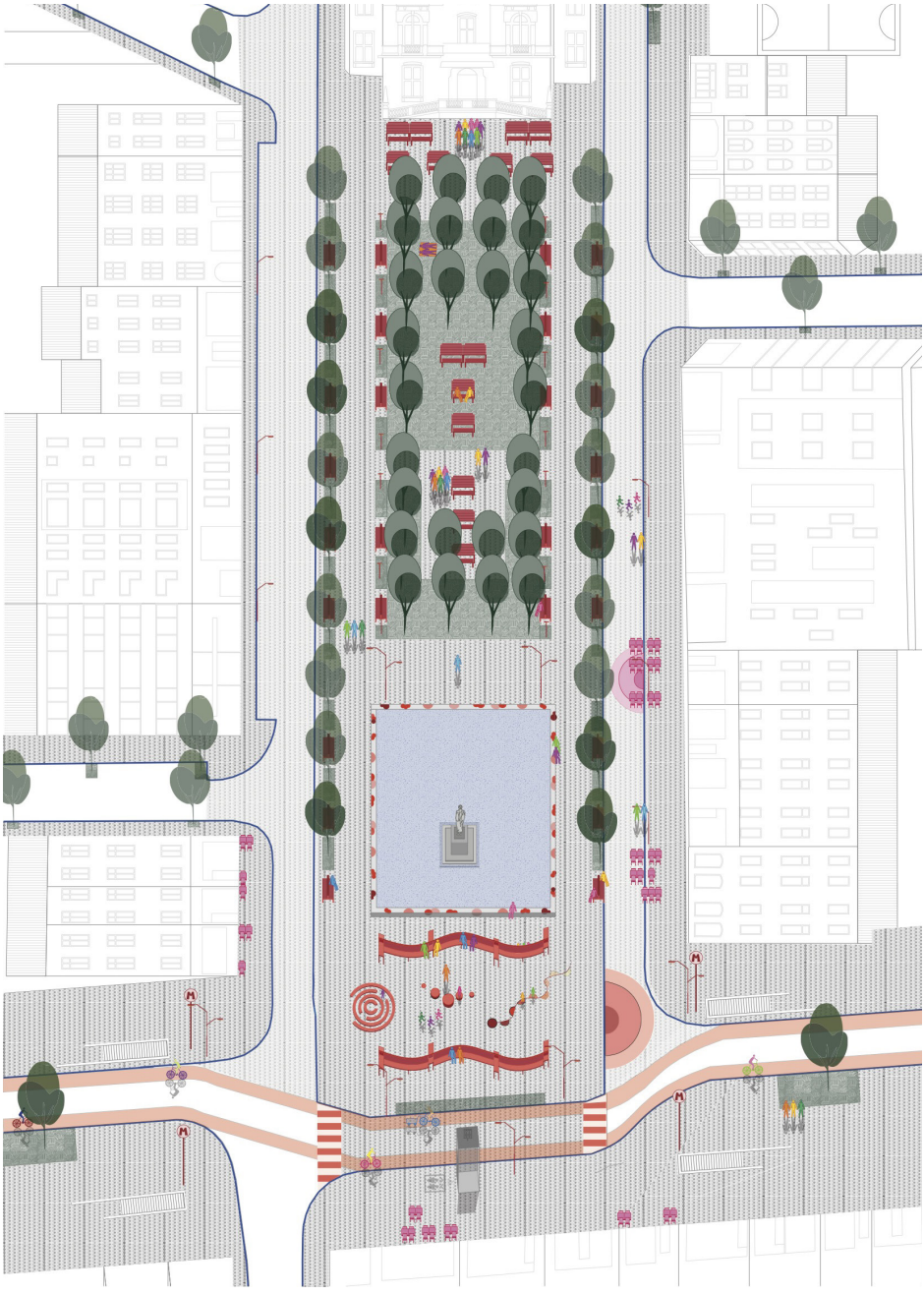
- Agrandissement de la place sur le boulevard qui lui donne une accroche plus importante à la voirie
- Piétonnisation d'une ruelle bordant la place
- Augmentation des types et du nombre d'assises pour des appropriations différentes
- Plantation de plusieurs arbres en pleine terre
- Conservation des arbres et abcès d'origine
- Création d'un parvis pour l'école
- Création d'un point d'eau potable à l'effigie d'une femme, par exemple Jane Jacobs
- Différenciation de hauteurs entre les éclairages en fonction des occupations de la place
- Revêtement similaire entre la voirie et la place qui induit un espace prioritaire aux piétons
- Revêtement lisse pour une accessibilité pour tous et toutes
- Mise en évidence des arrêts de transport et de l'ascenseur
- Création d'axes directs menant vers des points d'intérêts comme analysé précédemment
- Place polyvalente pouvant accueillir plusieurs activités

Critique du projet

+ Offre des espaces de pauses variés, plus vert que sur le boulevard Lemonnier
+ La légère asymétrie rend la statue de François Annessens moins importante
+ Offre une place polyvalente pour des activités
- Peu de liens directs entre la place Anneessens et le boulevard Lemonnier

## Choix du scénario

Le scénario 1 a été retenu. L'aménagement de la place offre différentes occupations de l'espace, ce qui la rend plus inclusive. De plus, en créant cette canopée avec le point d'eau, cela permet de créer un petit espace de fraîcheur dans la ville tout en profitant d'aménagements pour enfants et en conservant un espace confortable pour le parvis de l'école.d'aménagements pour enfants et en conservant un espace confortable pour le parvis de l'école.



Organisation de jour



Organisation de nuit

## 4.5 Master Plan

Vue d'ensemble du projet et de la création du réseau.





# CONCLUSION

## 5.1 Evolution du projet à l'échelle de la ville

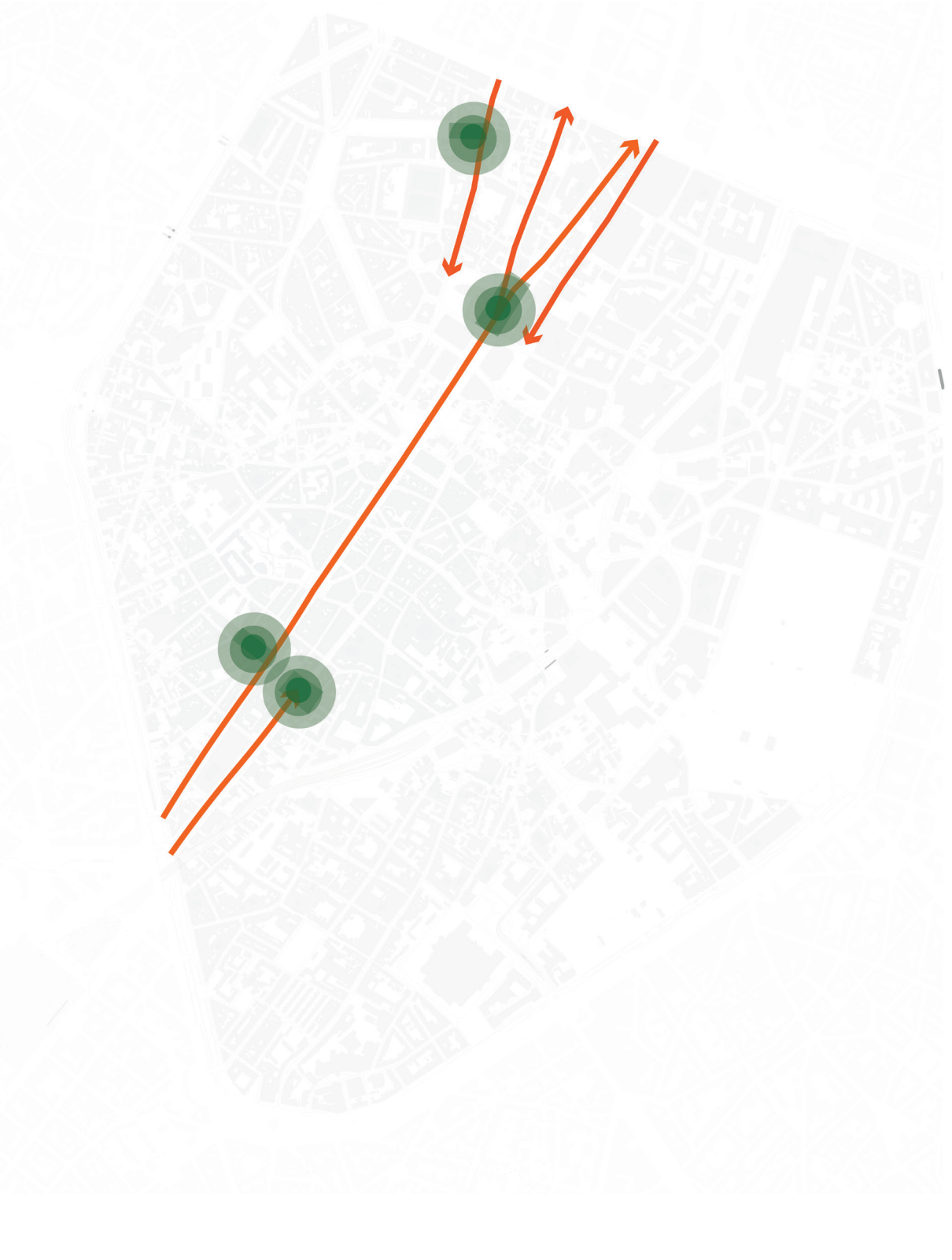
Comme analysé au cours de cette étude, le constat peut-être que l'espace public est composé de plusieurs typologies. Le projet se développe principalement sur le boulevard et sur la place. Afin de pousser la réflexion plus loin, l'idée est d'adapter les propositions d'aménagements citées précédemment aux mêmes typologies qui se situent dans le pentagone.

Le boulevard Lemonnier est un axe principal du pentagone, comme expliqué ci-devant. Sa complémentarité avec l'avenue de Stalingrad permet de developper une multitude d'usages dans la ville. En effet, étant une artère commerciale, mais également une « porte d'entrée » du pentagone, le boulevard Lemonnier a plusieurs fonctions. Ajouter à cela le prisme du genre et de l'inclusivité, la voirie n'est plus suffisante pour pouvoir répondre à tous ses usages. L'intérêt d'être complémentaire avec l'avenue de Stalingrad permet de séparer certaines fonctions et le développement plus importante des usagers faibles dans l'espace public.

Il existe d'autres artères possédant les mêmes caractéristiques que le boulevard Lemonnier et l'avenue de Stalingrad. Afin de créer un nouveau maillage qui rendrait la ville plus inclusive pour tous.tes, la continuité du projet serait de réaménager ces grands axes et leurs parallèles. Le boulevard Emile Jacqmain et sa parallèle rue de Laeken , le boulevard Adolphe Max qui fonctionnerait avec la rue Neuve et enfin le boulevard Anspach, l'actuel piétonnier. En mettant en évidence ces différents axes, cela créerait un réseau qui deviendrait une nouvelle liaison Nord-Midi. Ces nouveaux aménagements permettraient de mettre l'accent sur une amélioration des espaces dédiés à la mobilité douce sur de larges voiries à potentiel.

La place Anneessens se situe en bordure du boulevard Lemonnier et est un lieu de rassemblement d'usages et d'usagers. Dans la même typologie de place fonctionnant avec des axes majeurs, il y a la place Roupe, la place de Brouckere qui fait également le croisement entre les deux boulevards du centre Emile Jacqmain et Adolphe Max et enfin la place Sainte-Catherine qui pourrait fonctionner avec la rue de Laeken. Ces différentes places peuvent devenir des pôles de rencontres et de croisements entre plusieurs réseaux et leurs axes secondaires.

Le développement de lieux pour des activités plus inclusives et le réaménagement de la ville de façon à y diminuer l'insécurité permettrait à la femme et aux autres minorités de plus facilement prendre place dans l'espace public et de se sentir légitimes à profiter de la ville.



Le pentagone de demain

Places similaires

Voiries similaires

0 20000

## 5. 2 Limites:

Cependant en tant qu'architecte il est difficile de résoudre tous les problèmes en améliorant naïvement l'espace public. Ainsi lors de l'établissement de son projet, l'architecte n'a pas le contrôle du factures « usagers »., il s'agit du seul élément sur lequel l'architecte n'a pas de prise pour la réussite du projet. Il est , en effet, impossible de forcer des appropriations de l'espace public. Un certain aménagement peut fonctionner dans un quartier et pas dans un autre. Les limites de l'architecture se matérialisent souvent dans les comportements humains.

### Le gender mainstreaming ou l'importance de la politique.

Avant même la limite des usagers, il existe une première étape a franchir. En effet dans le combat pour obtenir un espace public plus inclusif le premier obstacle est l'acceptation de propositions d'aménagements, être entendu et écouté.

Le concept de gender mainstreaming que nous pouvons littéralement traduire par « intégration du genre » consiste en « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques.» (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes) . Ce concept devenu de plus en plus populaire peut s'appliquer à bien d'autres domaines que la politique tel que la justice, l'économie, la sécurité, la santé, la pension… et a pour objectif de rendre l'égalité de genre dans la société. Le gender mainstreaming a un rôle préventif en évitant que les pouvoirs publics accentuent les inégalités entre les hommes et les femmes. Le concept apparaît en 1985 lors de la Conférence mondiale de Nairobi sur les femmes. (Conseil de l'Europe). Les politiques publiques se sont souvent concentrées sur les besoins du groupe social dominant, principalement les hommes, en raison de leur rôle prépondérant dans la prise de décision. De plus, des analyses ont prouvé que les inégalités homme et femme engendraient des coûts directs. Grâce au mouvement des droits des femmes, à la présence importante des femmes lors des prises de décisions, à un engagement accru en faveur des droits des femmes ou encore au développement de nombreuses études de genre cela a mis en évidence le fait que les politiques publiques ne prenaient pas toujours en compte les situations et les besoins spécifiques des femmes. (Conseil de l'Europe)

Il est évident qu'une mauvaise connaissance des situations/besoins de tous les bénéficiaires finaux risque d'engendrer une attribution inappropriée des fonds publics due à la mise en place de mauvaises solutions. L'idée d'intégrer l'égalité de genre est une stratégie inclusive visant à répondre aux besoins de toutes et tous. Cela s'expliquerait également par le fait que les femmes ne représentent pas une minorité, car dans la grande majorité des sociétés celles-ci constituent plus de la moitié de la population. L'objectif est d'améliorer la qualité des politiques, des programmes et des projets publics, ainsi que d'assurer une distribution plus efficace des ressources. Cette amélioration des résultats se traduit par une augmentation du bien-être tant pour

les hommes que pour les femmes, contribuant ainsi à une société socialement plus équitable et plus durable. (Conseil de l'Europe)

Cependant, voter un texte de loi ne suffit pas à garantir sa mise en œuvre effective, comme en témoignent les lois gender mainstreaming et gender budgeting de 2007 qui n'ont pas produit les résultats escomptés à Bruxelles. Il est préconisé que le travail d'inclusion et de perspectives genrées et intersectionnelles soit mené en collaboration avec des associations sans but lucratif actives sur le terrain, telles que « L'architecture qui dégenre », « Garance », « Angela D. », « L'Ilot » entre autres. Il est également à souligner que ces outils et méthodologies nécessitent des savoirs et savoir-faire spécifiques, et que le personnel des administrations compétentes doit être accompagné, outillé et formé en conséquence. (Apolline Vranken, 2023)

# LEXIQUE

Genre: « Concept qui renvoie à la dimension identitaire, historique, politique, sociale, culturelle et symbolique des identités sexuées. » (Larousse)

Cisgenre: « Se dit d'une personne dont l'identité de genre est en adéquation avec le sexe assigné à sa naissance. » (Larousse)

Transgenre: « Se dit d'une personne dont l'identité de genre n'est pas en adéquation avec le sexe assigné à sa naissance. » (Larousse)

Non-Binaire: Se dit d'une personne qui « ne se reconnaît pas comme strictement femme ou strictement homme. » (QuestionSexualite_)

Intersexuel: « Intersexe est un terme coupole englobant les expériences d'être né.e avec un corps ne correspondant pas à ce que la société attribue au masculin et au féminin. Nous sommes des êtres humains né.e.s avec des caractéristiques sexuelles pouvant être attribuées aux deux en même temps, ou bien ne pas être entièrement l'un ou l'autre, ou bien encore ni l'un ni l'autre. » (Collectif Intersexe Activiste - OII France)

Publisexisme: « Fait de relayer dans une publicité des discriminations sur le genre en les cautionnant ou sans en expliquer le caractère choquant. Sur le même modèle, on pourrait parler de publiagisme et de publiracisme, pour désigner les discriminations liées à l'âge ou à l'ethnicité relayées par la publicité. » (Résistance à l'Agression Publicitaire)
Feminism Washing:
«Concept qui regroupe l'ensemble de pratiques de communication et de marketing utilisées par les entreprises, qui visent à faire croire aux consommatrices et aux consommateurs qu'elles se préoccupent de l'égalité, alors qu'elles cachent des pratiques ressources humaines qui sont loin d'être exemplaires. » (Lea Lejeune enquête sur le Feminism Washing)

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages majeurs

Bourdieu, P. (1998) «La domination masculine», Seuil, Saint-Amand-Montrond.

Kern L. (2019) «Feminist city- Claiming Space in a Man-made World», Londres

Lefebvre H. (1968) «Le droit à la ville», Paris.
Luxembourg C., Labruyère D., Faure E. (2020) «Les sens de la ville- Pour un urbanisme de la vie quotidienne), Montreuil

Navarre M., Ubbiali G., (2018) «Le genre dans l'espace public- Quelle place pour les femmes?», Paris

Perrot M. (2020) «La Place des Femmes- Une difficile conquête de l'espace public», Paris

Sacco M., et al., (2018) «Partager la ville- Genre et espace public en Belgique francophone», Louvain-La-Neuve

Van Der Biest G., et al. « Les filles (ne) traînent (pas): Gender en De Stad», Bruxelles

## Rapports

Colard F, et al, (2019), «Laisse les filles tranquilles», Femmes et espaces publics, Bruxelles.

Lieber, M., Cardelli, R., Dayer, C. et Debonneville, J. (2020) « Genève, une ville égalitaire ? Les pratiques des femmes dans les espaces publics », Rapport de recherche pour l'Agenda 21, Ville de Genève.

]pyblik[ + artgineering, (2017) « Guide de l'espace public bruxellois», Bruxelles
http://www.publicspace.brussels/contexte/typologie/autres/

## Articles

Gilow M. (2016) «Le sentiment d'insécurité des femmes à Bruxelles : Enjeu spatial, enjeu social», https://www.soralia.be/wp-content/uploads/2019/06/Femmes-plurielle_Juin2019_web.pdf

## Mémoires

De Brouwer J. (2023) «AU DELÀ DU REGARD- Une histoire de vi(ll)e, de féminisme et de déconstruction.»

Nuyt L. (2021) «Repenser la ville par le genre- Comment retravailler les espaces publics par le prisme du genre afin qu'ils génèrent de la mixité genrée ?»

Kervella C. (2020) «SEX IN THE CITY- Le queer en architecture comme outil de déconstruction des systèmes normatifs dans les sociétés édifiées.»

## Reportages:

PEETERS, S.( 2012) Femmes de la Rue . En ligne : https://www.dailymotion.com/video/x3fb4sp, consulté le 05/05/2024

## Revues scientifiques

Condon, S., Lieber, M. et Maillochon, F. (2005) « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », Revue française de sociologie, 2(46), pp. 265-294, https://doi.org/10.3917/rfs.462.0265

Descarries, F. ,«La publicité sexiste, Mise en scène de l'inégalité et des stéréotypes du féminin», 2021, https://francinedescarries.uqam.ca/wp-content/uploads/2021/09/la_publicite_sexiste_mise_en_scene_inegalite_stereotype_du_feminin.pdf

Gilow, M. (2015) « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies », Brussels Studies [En ligne], n° 87.

Kosela, Hille (1999), «Fear, Control and Space. Geographies of Gender, Fear of Violence and Video Surveillance». Helsinki: Publicationes Instituti geographici Universitatis Helsingiensis.

Donnen A. «La place Fontainas comme espace frontière. La production de la ville au regard de la sexualité, du genre, de l'ethnicité et de la classe sociale», Brussels Studies [En ligne], Collection générale, n° 139.

Luxembourg, C. & Noûs, C. (2021). Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. Dynamiques régionales, 12, 12-40. https://www.cairn.info/revue--2021-3-page-12.htm.

Ouali N., et al., « Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation », Brussels Studies [En ligne], Collection générale, n° 154, mis en ligne le 07 mars 2021, consulté le 20 avril 2024. URL : http://journals.openedition.org/brussels/5376 ; https://doi.org/10.4000/brussels.5376

Biarotte L. Féminismes et aménagement : influences et ambiguïté. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes. In : Les annales de la recherche urbaine, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 26-35
https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2008-2-page-153.htm, consultées le 08/04/2024

Sniter, C. (2008). La gloire des femmes célèbres. Métamorphoses et disparités de la statuaire publique parisienne de 1870 à nos jours. Sociétés & Représentations, 26, 153-170. https://doi.org/10.3917/sr.026.0153

Bogaert, L. (2018) « Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi », in : Sacco, M. et Paternotte, D. (Eds.) Partager la ville. Genre et espaces publics en Belgique francophone, Academia, Bruxelles, pp. 37-52.
Lieber M., (2011) « Le sentiment d'insécurité au prisme du genre. Repenser la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics », http://www.metropolitiques.eu/Le-sentiment-d-insecurite-au.html.

Valerio E., (2020) «Vers une conception sûre de l'espace public : un guide PACTESUR» https://efus.eu/thematiques/espaces-publics/vers-une-conception-sure-de-lespace-public-eric-valerio/?lang=fr, consulté le 11/04/2024

## Interview

Interview d'Apolline Vranken, (2023), «Quelle place pour les femmes dans l'espace public ?» https://www.revuepolitique.be/quelle-place-pour-les-femmes-dans-lespace-public/, consulté le 05/04/2024

Centre d'Action Laïque, (2021) « Sexiste, l'espace public? Centre d'Action Laïque», https://www.youtube.com/watch?v=Tcrp4fXXyNQ

## Sites web

EqualStreetNames, (2024), https://equalstreetnames.brussels/fr/index.html#11.33/50.8389/4.363, consulté le 03/04/2024

Collectif Intersexe Activiste - OII, «Intersexe, c'est quoi ?», France https://cia-oiifrance.org/intersexe-cest-quoi-2/ ,consulté le 04/04/2024

QuestionSexualite_, «Qu'est-ce que la non binarité ?» https://questionsexualite.fr/connaitre-son-corps-et-sa-sexualite/la-diversite-de-genre/qu-est-ce-que-la-non-binarite ,consulté le 04/04/2024

Dictionnaire Larousse, https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/binaire/9350,consulté le 04/04/2024

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Gender Mainstreaming, En ligne. https://igvm- iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming, consulté le 04/04/2024

Egalitée de genre, «Qu'est-ce que l'approche intégrée de l'égalité de genre ?» https://www.coe.int/fr/web/genderequality/what-is-gender-mainstreaming, consulté le 04/04/2024

Noms Peut-Etre! «Recontextualisation des fresques B.D. à Bruxelles», https://nomspeutetre.wordpress.com/2022/11/23/recontextualisation-des-fresques-b-d-a-bruxelles/#more-2295, consulté le 08/04/2024

La Ville de Bruxelles, «Parcours BD: Thorgal», https://www.parcoursbd.brussels/fresques/thorgal/, consulté le 15/05/2024

La ville de Namur, «À Namur, un quartier devient women friendly» https://www.diversite-europe.eu/fr/news/namur-un-quartier-devient-women-friendly, consulté le 16/05/2024

ARTER Archittects, «Place Cocq/ CH XL», https://www.arterarchitects.com/landscape-projects/place-cocq-chaussee-xl#:~:text=Le%20projet%20%22XL%20FOR%20PEOPLE,et%20les%20usagers%20du%20site., consulté le 16/05/2024

Collectiu punt6, «Estudi per a la col·locació de bancs – Eixample-Bcn» https://www.punt6.org/project-portfolio/estudi-per-a-la-collocacio-de-bancs-eixample-bcn/ consulté le 16/05/2024

O. Challaby,«Comment Vienne a conçu une ville pour les femmes» https://apolitical.co/solution-articles/fr/vienne-concu-ville-femmes#, consulté le 18/05/2024